

# Crabesques

N° 23 juillet - août - septembre 2001

3 *Le système universitaire de documentation*

[www.sudoc.abes.fr](http://www.sudoc.abes.fr)

4 *Un logiciel avec du caractère*



Illustration tirée du *Dentiste à la carte* de Yvette et Yvon Israel

24 *America America*

27 *Agenda*

abes

agence bibliographique de l'enseignement supérieur



6 *Sciences et conscience*

6 *Histoire-géo dans le Nord*

9 *À la Saint-Nicolas à Metz*

11 *Réseau documentaire à l'Est*

14 *L'Université de Savoie : deux lacs trois sites et 5 600 m<sup>2</sup> de bibliothèque*

14 *Complexité & réalités méditerranéennes*

18 *Rennes 1 à l'ère des réseaux*

20 *De l'influence des technologies de l'information sur l'organisation de l'espace à Paris*

22 *La conquête de nouveaux territoires Au SCD de Marne-la-Vallée*

Depuis le 2 mai 2001, le réseau des bibliothèques *BN-Opale* travaille directement dans le *Sudoc*.

C'est une date «phare» pour les treize établissements concernés, d'autant plus que les échos glanés ici ou là sont plutôt favorables. C'est également un moment important pour les équipes de l'ABES qui goûtent ainsi les fruits de leur travail. Qu'elles en soient ici chaleureusement remerciées. L'ABES élargit également ses missions. À la demande du Ministère, elle assure désormais les fonctions d'opérateur administratif et financier dans le cadre d'un abonnement groupé à *Scifinder Scholar* (bibliographie électronique de *Chemical Abstracts Service*).

Par ailleurs, l'ABES continue d'exercer des fonctions d'expert, tout particulièrement dans le cadre du lancement par le cabinet du ministre de l'Éducation nationale du pôle «Langues et civilisations du monde», dont les travaux portent, entre autres, sur le catalogage des documents en écritures non latines.

Les lecteurs d'*Arabesques* verront ainsi que l'ABES cherche à assurer toujours plus largement son service auprès du public de l'enseignement supérieur.

Sabine Barral  
Directrice de l'ABES

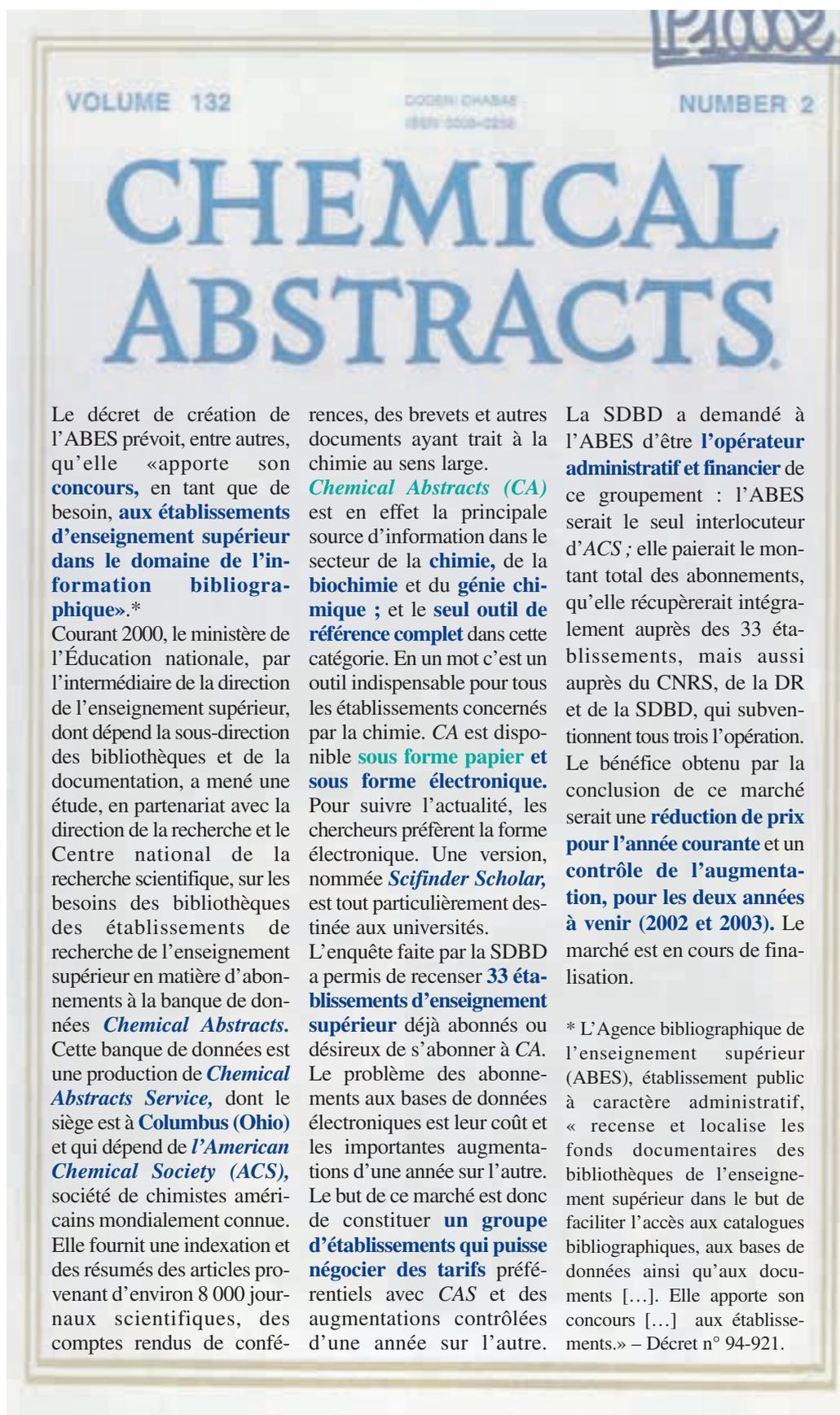
Sur la une

Illustration tirée du *Dentiste à la carte* de Yvette et Yvon Israel  
SCD de l'Université  
René-Descartes – Paris V

*Bibliothèques universitaires et interuniversitaires* de province  
faisant partie du *réseau AUROC*  
Cf. p. 5 *Arabesques* n° 20



## L'ABES et l'ACS



Le décret de création de l'ABES prévoit, entre autres, qu'elle «apporte son concours, en tant que de besoin, aux établissements d'enseignement supérieur dans le domaine de l'information bibliographique».\*

Courant 2000, le ministère de l'Éducation nationale, par l'intermédiaire de la direction de l'enseignement supérieur, dont dépend la sous-direction des bibliothèques et de la documentation, a mené une étude, en partenariat avec la direction de la recherche et le Centre national de la recherche scientifique, sur les besoins des bibliothèques des établissements de recherche de l'enseignement supérieur en matière d'abonnements à la banque de données *Chemical Abstracts*. Cette banque de données est une production de *Chemical Abstracts Service*, dont le siège est à **Columbus (Ohio)** et qui dépend de l'*American Chemical Society (ACS)*, société de chimistes américains mondialement connue. Elle fournit une indexation et des résumés des articles provenant d'environ 8 000 journaux scientifiques, des comptes rendus de confé-

rences, des brevets et autres documents ayant trait à la chimie au sens large.

*Chemical Abstracts (CA)* est en effet la principale source d'information dans le secteur de la **chimie**, de la **biochimie** et du **génie chimique** ; et le **seul outil de référence complet** dans cette catégorie. En un mot c'est un outil indispensable pour tous les établissements concernés par la chimie. *CA* est disponible **sous forme papier et sous forme électronique**. Pour suivre l'actualité, les chercheurs préfèrent la forme électronique. Une version, nommée *Scifinder Scholar*, est tout particulièrement destinée aux universités.

L'enquête faite par la SDBD a permis de recenser **33 établissements d'enseignement supérieur** déjà abonnés ou désireux de s'abonner à *CA*. Le problème des abonnements aux bases de données électroniques est leur coût et les importantes augmentations d'une année sur l'autre. Le but de ce marché est donc de constituer **un groupe d'établissements qui puisse négocier des tarifs** préférentiels avec *CAS* et des augmentations contrôlées d'une année sur l'autre.

La SDBD a demandé à l'ABES d'être **l'opérateur administratif et financier** de ce groupement : l'ABES serait le seul interlocuteur d'*ACS* ; elle paierait le montant total des abonnements, qu'elle récupérerait intégralement auprès des 33 établissements, mais aussi auprès du CNRS, de la DR et de la SDBD, qui subventionnent tous trois l'opération. Le bénéfice obtenu par la conclusion de ce marché serait une **réduction de prix pour l'année courante** et un **contrôle de l'augmentation, pour les deux années à venir (2002 et 2003)**. Le marché est en cours de finalisation.

\* L'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES), établissement public à caractère administratif, « recense et localise les fonds documentaires des bibliothèques de l'enseignement supérieur dans le but de faciliter l'accès aux catalogues bibliographiques, aux bases de données ainsi qu'aux documents [...]. Elle apporte son concours [...] aux établissements.» – Décret n° 94-921.

# Le système universitaire de documentation

 [www.sudoc.abes.fr](http://www.sudoc.abes.fr)

## Ce qui s'est passé avant l'été

### Les BN-Opale : leur déploiement

Le 2 mai dernier, les 13 établissements du réseau BN-Opale ont «démarré» dans le système universitaire de documentation (voir *Arabesques* n° 21). Après plus de trois mois de préparation, le début du travail de production dans le catalogue du *Sudoc* a marqué le passage d'un réseau à un autre.

**Le réseau BN-Opale.** Les établissements concernés par cette première étape du déploiement – les étapes suivantes étant consacrées aux réseaux Sibil et Auroc, puis aux établissements dits «hors source» – étaient répartis, rappelons-le, en deux groupes. Le groupe 1 comprenait les SCD de *Caen, Dijon, Lyon 3 et Saint-Étienne, le SICD Lettres et sciences humaines de Lyon, et les bibliothèques Sainte-Geneviève et de l'Institut national de recherche pédagogique*. Dans le groupe 2, on retrouvait les SCD de *Besançon, Orléans, Paris 1 et Paris 7, le SICD de Toulouse et la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine*. Lors d'une réunion à Paris le 17 janvier, tous les directeurs et les coordinateurs, accompagnés de représentants des services informatiques des universités, ont rencontré les experts de l'ABES et des représentants des sociétés Pica et Bull. Cette journée de lancement a été l'occasion de présenter le déroulement général de l'opération, les dates prévues pour les différentes actions, les tâches à accomplir dans les différents domaines.

**Le travail de préparation.** Entre le 18 janvier et le 2 mai, les deux groupes ont été successivement concernés par les actions de préparation nécessaires avant de pouvoir entamer le travail de catalogage dans le *Sudoc* et la véritable intégration au réseau. Deux phases se succèdent dans cette période du projet : l'une dite de préparation, l'autre dite de déploiement. Les établissements du groupe 1, ont procédé à la préparation du 22 janvier au 2 mars et au déploiement du 2 au 30 mars. Pour le groupe 2, la préparation a duré du 19 février au 30 mars, et le déploiement du 30 mars au 30 avril.

Pendant ces dix semaines, quatre domaines principaux ont été couverts : périmètre du déploiement à l'intérieur des établissements, formation des utilisateurs, déploiement des logiciels et alimentation des systèmes locaux. Pour le premier, après accord entre l'ABES et les établissements sur le nombre de bibliothèques devant être déployées (pour chaque SCD, peuvent travailler dans le *Sudoc* plusieurs sections ou bibliothèques intégrées), l'ABES et Pica ont procédé à une opération technique de transfert de données pour les publications en série, visant à permettre aux établissements déployés de procéder au catalogage de leurs périodiques dans le *Sudoc*, tâche qui était jusque là assurée par les centres régionaux des publications en série – déployés, eux, à l'automne 2000.

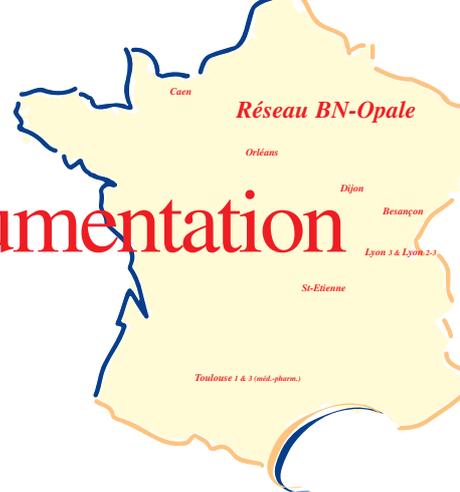
La formation était répartie en trois modules distincts. Les sensibilisations, tout d'abord, étaient des présentations d'une demi-journée proposées par deux experts ABES, dans chaque établissement, à tout le personnel. Elles se sont déroulées entre le 15 février et le 27 mars et ont souvent été l'occasion d'élargir la présentation aux personnels des bibliothèques associées ou unités documentaires non intégrées dans le *Sudoc*, ainsi qu'à des enseignants ou membres du personnel administratif des universités. La formation initiale, ensuite, a concerné les utilisateurs professionnels du *Sudoc*, catalogueurs ou responsables de PEB. 200 personnes ont été formées en mars et avril, soit à Paris soit à Montpellier, par les 10 formateurs relais externes chargés de cette opération. Le programme de cette semaine de formation, consacrée à l'utilisation professionnelle du logiciel WinIBW, parcourait l'interrogation, le catalogage et le prêt entre bibliothèques par l'interface PebNet/SU. Il a été revu et amélioré après chaque semaine de formation, à la suite de bilans faits par les stagiaires eux-mêmes. Enfin, les coordinateurs ont reçu une formation particulière à leurs missions, lors d'une semaine passée à Montpellier (3,5 jours de formation suivis d'une journée de réunion), formation assurée par les formateurs relais internes de

l'ABES. La société Bull, dans le même temps, a procédé à l'installation sur les différents sites des logiciels nécessaires au travail dans le *Sudoc* : WinIBW, PC Anywhere, un logiciel de prise de main à distance, module d'interfaçage entre PebNet et le *Sudoc*, et remise à niveau du navigateur Web si nécessaire. Préparée par un inventaire précis des postes informatiques concernés, cette opération s'est déroulée dans chaque établissement en mars et avril.

Enfin, le bon fonctionnement de l'alimentation des systèmes locaux dès le démarrage dans le *Sudoc* a été préparé par une série de tests. Chaque établissement, après un choix entre différentes options proposées pour la récupération des données dans le système local, a reçu de l'ABES des échantillons de notices sur lesquels tester les différents transferts intervenant dans cette opération.

**2 mai 2001 : intégration du réseau BN-Opale dans le Sudoc.** Le mercredi 2 mai, les treize établissements ont démarré officiellement dans le *Sudoc*. Concrètement, cela a signifié pour les catalogueurs un changement de base de travail : jusqu'au 30 avril, leur travail de catalogage se faisait dans la base et le réseau BN-Opale ; à partir du 2 mai, leur travail quotidien se fait dans la base et le réseau *Sudoc*. Pica a ensuite procédé à un dernier chargement en provenance du réseau BN-Opale : celui du travail effectué par les établissements en avril, juste avant le changement de réseau.

Le travail de production dans le catalogue est accompagné par diverses opérations destinées à permettre les échanges et la communication entre les membres du réseau. Les catalogueurs sont inscrits dans une liste de diffusion leur permettant d'échanger leurs questions sur les principes et règles de catalogage dans le nouveau réseau ; les coordinateurs ont eux aussi une liste destinée à des échanges plus généraux. Le service assistance de l'ABES est là également pour aider les catalogueurs et les professionnels à traiter les éventuels problèmes rencontrés avec l'utilisation de WinIBW. .../...



## Un logiciel avec du caractère

**A**ujourd'hui, le réseau INTERNET fonctionne à partir de protocoles et de formats largement élaborés dans l'univers anglo-saxon. Conséquence de cette domination, il est difficile d'y faire circuler de l'information qui ne soit pas transcrite dans une écriture latine, et même la gestion des caractères accentués du français est parfois problématique.

L'une des grandes évolutions en matière informatique du XXI<sup>e</sup> siècle sera sans aucun doute le **passage des jeux de caractères dominés par l'alphabet latin à UNICODE**, jeu universel qui permet de coder de manière satisfaisante non seulement toutes les variantes de l'alphabet latin, mais en plus **toutes les écritures à alphabets existantes** et un grand nombre de **signes d'écritures à idéogrammes**, comme le coréen, le chinois, le japonais... Pour l'heure, le système universitaire de documentation utilise un jeu de caractères propriétaire, mais qui permet de gérer de manière satisfaisante presque toutes les variantes de l'alphabet latin. Tant au niveau de l'affichage que des échanges avec les systèmes locaux, le *Sudoc* utilise des jeux de caractères normalisés. Alors que des fournisseurs comme Microsoft, SUN, etc. se tournent de plus en plus vers UNICODE pour remédier à l'incroyable disparité des jeux de caractères qui équipent les différents matériels et logiciels, le *Sudoc* doit réfléchir à de possibles évolutions en la matière. En attendant le passage du *Sudoc* à UNICODE, la prise en compte des besoins des bibliothèques qui conservent des fonds dans des écritures non latines fait l'objet de réflexions spécifiques. C'est à ce prix que la diversité linguistique du monde pourra être prise en compte. C'est seulement ainsi que la domination pour l'heure sans partage, sinon de l'anglais, du moins de l'alphabet latin, pourra être atténuée, de façon à ce que les usagers puissent utiliser les opportunités du Réseau dans leur propre langue.

D'autre part, depuis le 2 mai, les échanges entre le système central et les systèmes locaux se sont progressivement mis en place. La fourniture de listes de correspondance permettant d'initialiser les échanges entre catalogue collectif et base locale a été suivie des premiers transferts réguliers (quotidiens) pour la plupart des établissements. La phase de «démarrage» devait se terminer, au bout d'un mois, par une vérification,

prévue dans le marché, du bon déroulement de toute l'opération du déploiement. Après cette ultime étape, le réseau du *Sudoc* se trouvait enrichi de treize nouveaux membres, ayant rejoint les sept bibliothèques pilotes et les trente quatre centres régionaux des publications en série.

Françoise Berthomier  
berthomier@abes.fr

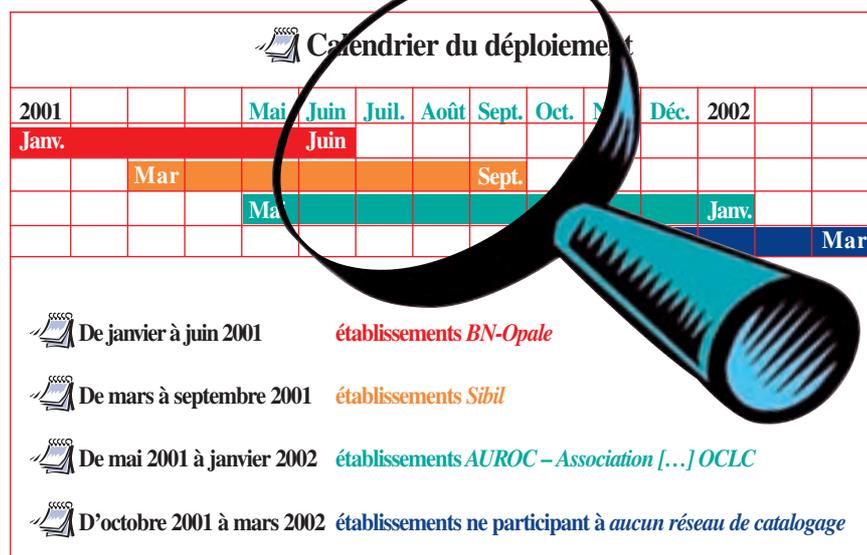


Extrait d'un manuscrit autographe de J.-F. Champollion  
Manuscrit préparatoire au Chapitre I de la *Grammaire Egyptienne*.  
Paris, BNF, Manuscrits.

Yves Desrichard & Philippe Le Pape  
desrichard@abes.fr  
lepape@abes.fr

# D'Auroc au Sudoc\*

Après les 7 sites pilotes et les 34 centres régionaux du réseau des publications en série, les entrées dans le système universitaire de documentation – cf. *Arabesques* n° 20, 21 & 22 – des bibliothèques de l'enseignement supérieur, se font en fonction des sources de catalogage ; ce sont «les quatre temps du déploiement».



1. «Les bibliothèques *BN-Opale*»
2. «Les bibliothèques *SIBIL-France*»
3. «Les bibliothèques *AUROC – Association [...] OCLC*»
4. «Les bibliothèques hors source»

Après les *bibliothèques BN-Opale*, qui ont basculé dans le *Sudoc* le 2 mai, puis les *bibliothèques Sibil*, dont le «déploiement», c'est-à-dire leur intégration dans le système universitaire de documentation, a commencé le 16 mars, celui des *bibliothèques AUROC\**, a débuté le 17 mai ; étant plus nombreuses – cf. p. 5 dans le n° 22 d'*Arabesques* – elles ont été divisées en quatre groupes.

*Lille 3* et *Nice* faisaient partie du réseau *AUROC*.

En province, comme ces deux sites pilotes, les *bibliothèques AUROC* sont, en grande majorité, situées dans le nord et l'est de l'Hexagone. Ainsi, hormis *Rennes 1*, celles qui s'expriment ci-après sont, pour le Nord, *Lille 1* et *Valenciennes*, pour l'Est, *Metz* et *Mulhouse*, et pour le Sud-Est, les SCD des universités de *Savoie* et de la *Méditerranée*.

Dans les villes comptant plusieurs établissements d'enseignement supérieur, les *bibliothèques AUROC* sont souvent

les services communs de la documentation d'université à dominante scientifique : *Rennes 1*, *Lille 1*, *Nancy 1*, *Strasbourg 1*, *Lyon 1*... et *SICD 1* à *Grenoble*.

\* *Auroc*  
 Association des utilisateurs du réseau  
 OCLC – Online Computer Library Center  
 Sudoc  
 Système universitaire de documentation

## *Bibliothèques AUROC – Association [...] OCLC*

- Groupe 1 SCD de **Belfort-Montbéliard, Brest, Compiègne, Reims, Rennes 1, Toulon, Valenciennes**  
 Bibliothèque de l'**École française d'Extrême-Orient** & Bibliothèque nationale et universitaire de **Strasbourg – BNU**
- Groupe 2 SCD de **Cergy-Pontoise, Nancy 1, Nancy 2, INP de Lorraine, Paris 9, Strasbourg 1, Strasbourg 3, Tours**  
 Bibliothèques d'**art et d'archéologie**, de l'**ESSEC** & de l'**Institut de France**
- Groupe 3 SCD d'**Aix-Marseille 2, Amiens, Avignon, Lille 2, Paris 5, Paris 6, Paris 7** – section santé  
 Bibliothèques des **langues orientales** et du Muséum national d'histoire naturelle – bibliothèque centrale du **MNHN** et bibliothèque du **Musée de l'Homme**
- Groupe 4 SCD de **Chambéry, Lille 1, Lyon 1, Marne-la-Vallée, Metz, Mulhouse, Paris 11, Troyes**  
**SICD 1 de Grenoble** – Grenoble 1 & INP  
 Bibliothèques de l'**ENSSIB** et de l'**INSA** à Lyon  
 Bibliothèques **Cujas**, interuniversitaire scientifique **Jussieu**, de l'**Académie nationale de médecine** et de l'**Observatoire de Paris-Meudon**

# Sciences et conscience

# Histoire-géo

## Histoire

**U**niversité des sciences et technologies, l'Université Lille I compte 22 000 étudiants, 17 000 auditeurs en formation continue, un millier d'enseignants-chercheurs et un millier de non-enseignants – ATOS-ITA.

**Présentons-nous.** Bien qu'à dominante scientifique et technique, Lille I attire un tiers d'étudiants en sciences humaines et sociales et offre un éventail pluridisciplinaire de formations et de recherches : sciences fondamentales et appliquées, techniques, sociologie, économie, gestion, éducation, géographie. Le service commun de la documentation, au centre d'un réseau d'une quinzaine de bibliothèques associées, tente de concilier accueil de masse et culture de la qualité.\* Le fonds de 160 000 ouvrages, 60 000 thèses et 760 abonnements courants reste encore modeste du fait des coûts exorbitants des revues scientifiques, mais laisse grandes ouvertes les perspectives de développement.

**Particularismes.** Nous identifier, c'est d'abord énumérer quelques points forts sur la base de nos statistiques de prêts (240 000 par an), soit, dans l'ordre, les dix principales tranches.

### Premiers prêts

#### 1. Mathématiques

#### 2. Biologie

#### 3. Physique

#### 4. Chimie

#### 5. Informatique

#### 6. Sociologie

#### 7. Gestion

#### 8. Économie

#### 9. Électronique-électrotechnique-automatique

#### 10. Géologie

Ajoutons quelques spécialités : microélectronique, épistémologie et histoire des sciences, dépôt de la Société géologique du Nord, aire Asie-Pacifique, dépôt de revues anciennes de la MSH – Maison des sciences de l'Homme.

**Attention travaux.** L'année 2001 confirmera dans leurs opinions les tenants de l'accélération de l'histoire : laissant de côté quelques événements mineurs, nous devons faire face quasi simultanément à l'implantation d'un système informatisé de gestion de bibliothèque (SIGB Aleph), à l'entrée dans le système universitaire de documentation, à la mise au point

d'un dossier d'extension des surfaces, à la rédaction du volet documentaire du contrat 2002-2005, le tout à tête reposée...

**Sublimation.** Le passage du papier à l'électronique fait passer l'information de l'état solide à l'état gazeux et représente un nouveau défi pour le bibliothécaire. Nous y voyons un atout pour l'harmonisation de la politique documentaire d'établissement, l'information pouvant enfin se dégager des viles frontières terrestres dans lesquelles la balkanisation universitaire l'avait enlisée. Devenant immatérielle, l'information se prête à la mutualisation dont le SCD devient le garant. D'où la priorité donnée à l'accès aux documents électroniques, manifestée par l'adhésion de Lille I à COUPERIN et aboutissant à la mise à disposition de 4 200 revues en texte intégral.

**Contenus.** La consommation passive de contenu électronique commercial ne suffit pas. Le bibliothécaire devant être, avec son savoir-faire, un acteur volontariste dans la gestion des contenus, nous nous engageons dans une expérience de numérisation transposant sur écran nos trois grandes activités : acquisition, traitement, diffusion. Ainsi, nous construisons la BU électronique de l'université électronique par deux approches :

1. en accès réservé, la visualisation des sujets d'examens de Lille I de 1996 à 2000 (48 000 feuillets A4 numérisés);
2. en accès universel, un fonds de littérature grise de langue française, de positions de thèses, d'archives scientifiques, de communications diverses issus d'une chaîne de traitement numérisation-XML-DTD MARC.

Adresse du prototype :  
bibliotheques.univ-lille1.fr/grisemine

J.-B. Marino

 Jean-Bernard.Marino@univ-lille1.fr

\* «Science sans conscience n'est que ruine de l'âme». Rabelais

Jacques Duveau

Président de Lille I

Jean-Bernard Marino

Directeur du SCD

SCD ☎ 03 20 43 44 10 📠 33 71 04

📮 BP 155 avenue Henri-Poincaré

59653 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

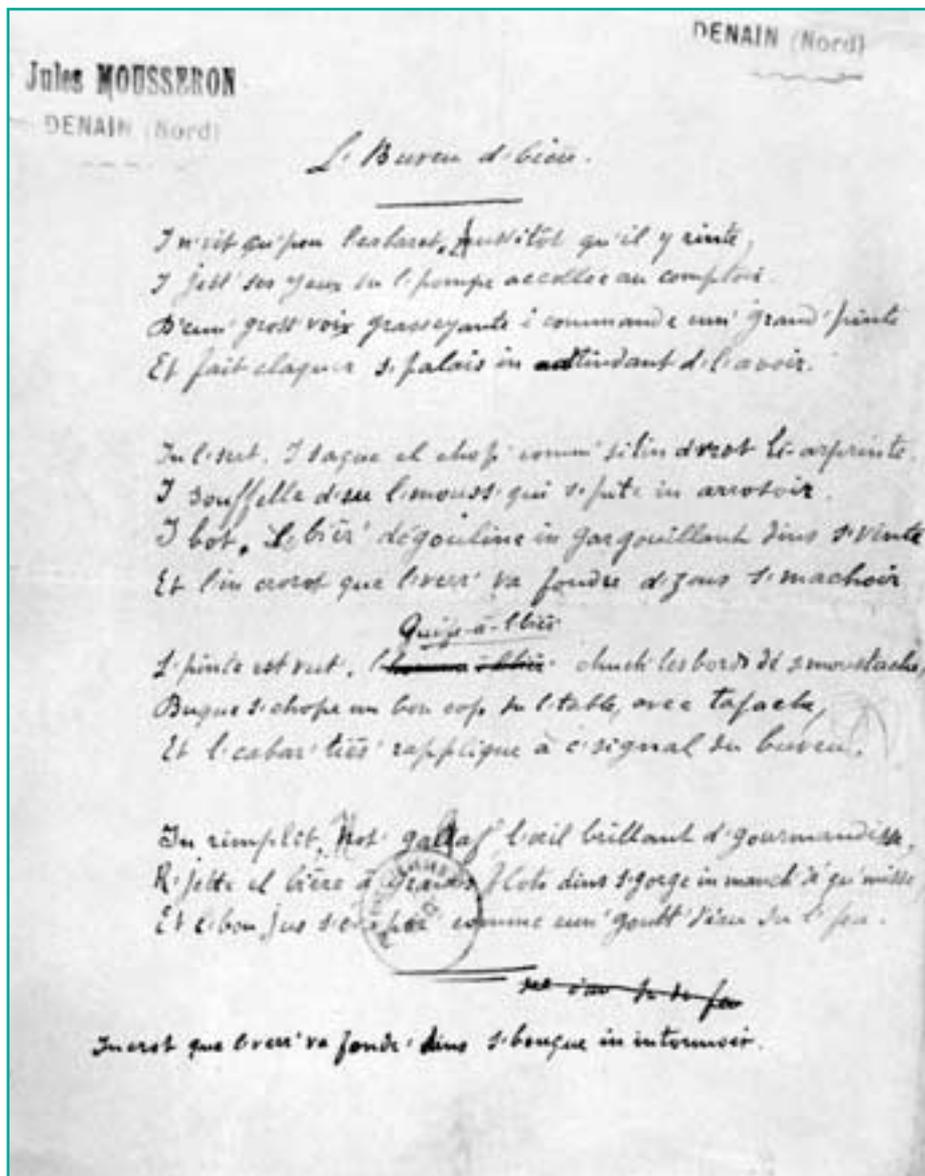
«Ah, mais vous êtes dans un établissement jeune !». Combien de fois ai-je déjà entendu cette phrase dans la bouche de collègues, un rien désabusés, au récit de projets ou de modes de fonctionnement de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis... et de son service commun de la documentation. En effet, d'où vient que cette maison plus que trentenaire garde cette réputation de jeunesse au même titre, mais avec moins de légitimité, que *le Littoral* ou *Cergy* ? Elle paraît même si jeune à certains qu'on me demande encore à quelle université lilloise nous sommes rattachés ; pas même encore née...

**Technologies de l'information et de la communication.** La première idée qui vient pour expliquer cette aura juvénile tient en trois lettres : TIC. Il est vrai que le service commun de la documentation, comme l'université, mise gros dans le domaine et a très souvent été à la pointe. Pourtant, il me semble qu'il s'agit là plus d'une conséquence que d'une cause.

De même pour la boulimie de constructions. Et Dieu sait pourtant qu'il ne s'agit pas d'un vain mot : nous vivons dans les plâtres ! À peine la première extension de la bibliothèque du Mont-Houy achevée, commencent les travaux de la réhabilitation de la caserne Ronzier pour accueillir la bibliothèque de *droit-économie-gestion*. Cette dernière inaugurée, la seconde tranche du Mont-Houy démarre pour s'achever en 2001. Aujourd'hui le projet de construction de la bibliothèque de Maubeuge est lancé et l'agrandissement de celle de Cambrai est envisagé. Pourtant je persiste, c'est ailleurs qu'il faut chercher l'origine de ce parfum de jouvence.

**L'âge du capitaine.** L'âge des personnels concourt certainement à cette image. Président de l'université depuis octobre 2000, le professeur Pascal Level, 40 ans, est le plus jeune président de France ; la moitié des collaborateurs du service commun de la documentation a moins de 36 ans ; les trois

# dans le Nord



Manuscrit de J. MOUSSERON, poète chtimi  
*L'Bureau d'bien*

conservateurs (et oui, hélas ! seulement trois) moins de 40 ; je ne dois pas être loin d'être le plus jeune directeur de service commun de la documentation et le premier arrivé à Valenciennes par mutation. Au reste, le service commun de la documentation est en grande partie un établissement de premiers postes. Equipes jeunes, donc idées nouvelles, donc projets et remises en cause incessants. Voilà qui semble plus convaincant, mais l'âge des acteurs n'est pas suffisant pour expliquer ce souci premier d'innover. Le mot est lâché qui entraîne

avec lui les attributs de la jeunesse : innovation. Mais une innovation prégnante, culturelle, qui ne peut s'expliquer que par des causes profondes, inhérentes, situées au-delà des contingences évoquées plus haut.

## Géo

Et s'il fallait chercher du côté de la **situation** de cette université ? Installée dans le sud-est de la région Nord-Pas-de-Calais, elle a mission à desservir un public local fortement marqué par les

### Identité de l'université

Âge : 30 ans

Étudiants : 11 000

Enseignants-chercheurs : 600

Non-enseignants : 600

Géo. du SCD

8 300 m<sup>2</sup> sur 4 sites

le Mont-Houy

Centre-ville

Cambrai

Maubeuge

3 sections

Sciences et techniques, sports

Lettres, langues, arts et sciences humaines

Droit, économie, gestion

Titulaires : 35

Volumes : 100 000

Périodiques : 1 300 dont 900 vivants

Service informatisé de gestion de bibliothèque : SIGB *Multilis*

Réseau de cédéroms *Pulcra*

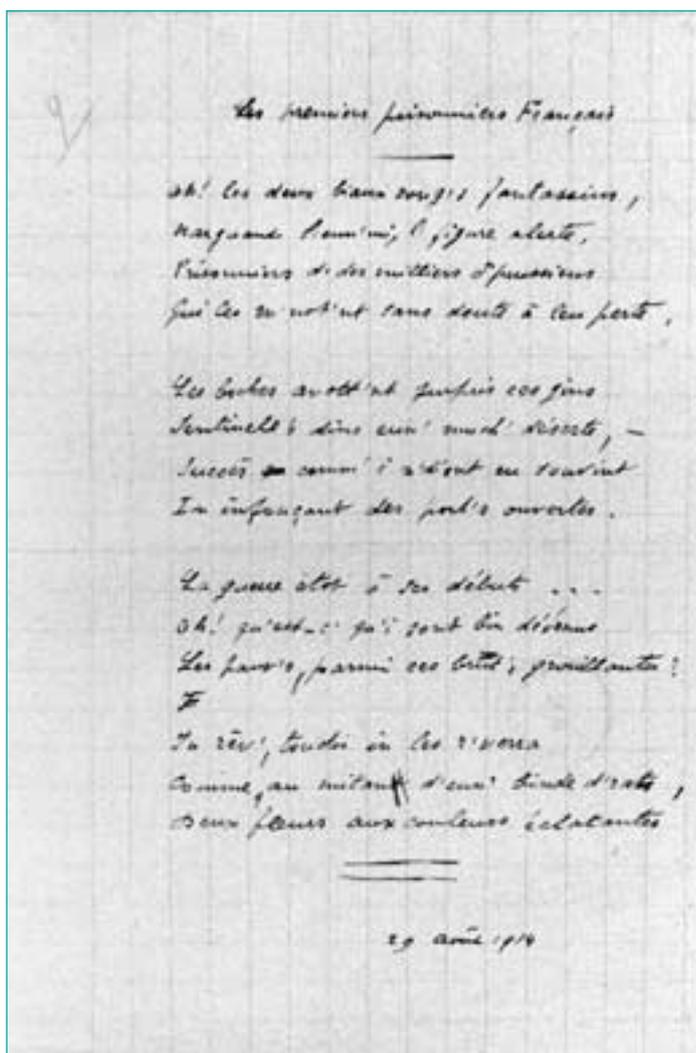
Passerelle Z3950 pôle européen

Réseaux : AUROC depuis 1994

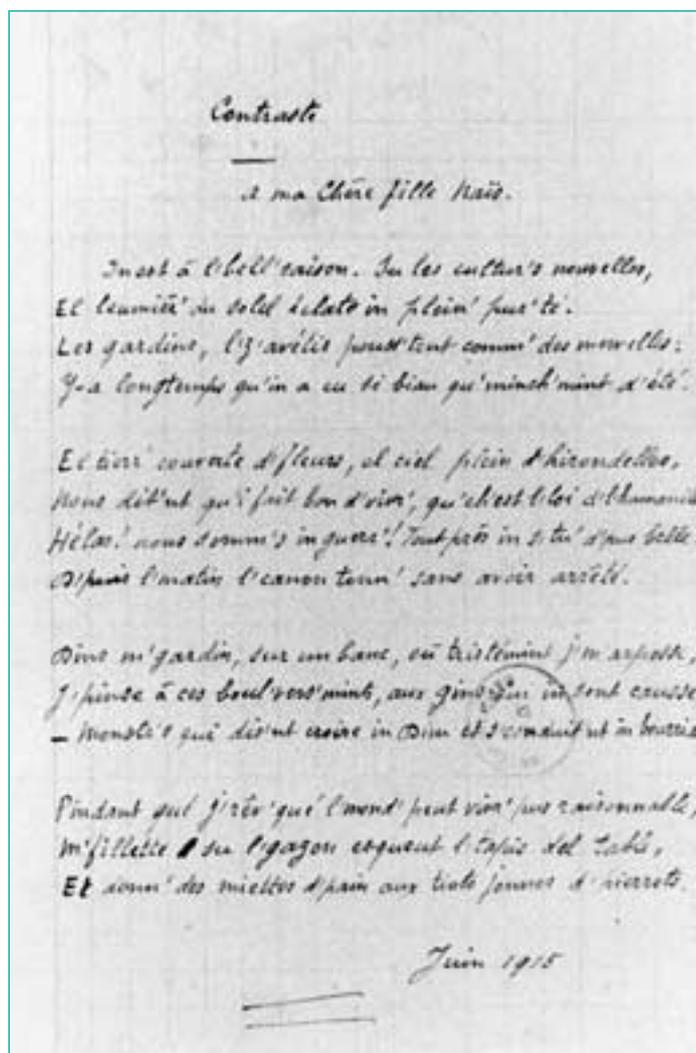
début des opérations *Sudoc* : mai 2001

basculement : 17 septembre 2001

crises socio-économiques qu'il a prises de plein fouet, dont il ne finit pas de payer le prix fort, dont les stigmates, difficiles à cicatriser, sont visibles partout. L'université, temple solennel et irrefragable, a une rigoureuse des valeurs serait impensable *hic et nunc*, tant cette population, traditionnellement écartée de la culture universitaire et profondément meurtrie, a besoin d'un établissement adapté à ses particularités, adaptable à ses besoins spécifiques, accessible au désir de renouveau. .../...



Manuscrit de J. MOUSSERON, 1914  
Les premiers prisonniers Français



Manuscrit de J. MOUSSERON, 1915  
Contraste

Et si c'était là que se situait la source de jeunesse de cette université, dans l'attention qu'elle porte aux aspirations de cette région, aux espoirs de son public ? Le service commun de la documentation fait de son mieux pour suivre et souvent précéder l'université dans son perpétuel mouvement. Les chantiers ne nous manquent pas : construction à Maubeuge, lancement de la «réinformatisation», passage au système universitaire de documentation, contrat à négocier, réaménagement de salles à Cambrai, au Mont-Houy, refonte du magasin principal (celui du Mont-Houy), et j'en oublie, sans doute pour ne pas prendre peur...

Des personnes arrivent, d'autres nous quittent à l'instar de mon adjointe, Clarisse Marandin, que je remercie pour tout ce qu'elle a apporté au service commun de la documentation et à qui je souhaite bonne chance à Orsay.

Nous continuerons d'avancer, avec le sentiment peut-être pas si courant que, dans **cette** université, nous ramons tous dans le même sens.

S. Bassinet  
 ✉ stephane.bassinnet@univ-valenciennes.fr

Pascal Level, président de l'université  
 Stéphane Bassinet, directeur du SCD  
 SCD © 03 27 51 17 51 ☎ 17 50  
 📧 Le Mont Houy 59313 VALENCIENNES CEDEX 9

# À la Saint-Nicolas à Metz

## L'événement de l'année

**U**n temps collège universitaire dépendant de l'Université de Strasbourg en raison du poids de l'histoire locale, l'Université de Metz a vu le jour en 1971, conséquence des mouvements étudiants revendicatifs de 1968.

À 30 ans, l'Université de Metz est aujourd'hui un établissement pluridisciplinaire qui compte dans le paysage lorrain. Elle se compose de six UFR\* ainsi que d'un IUT. Elle occupe trois sites à Metz même, dont le magnifique campus du Saulcy situé sur une île de la Moselle en plein cœur de la ville, jouxtant le port de plaisance, à l'ombre de la cathédrale.

Elle dispose également de trois antennes délocalisées dans le département de la Moselle : Thionville, Saint-Avold et Sarreguemines, une quatrième implantation étant à l'étude. Cette université assume depuis toujours un vrai rôle social dont l'importance est accrue par son **taux d'étudiants boursiers, le plus élevé de France (autour de 34 %)**. Distant de Nancy, vieille ville universitaire, de 50 km seulement, l'Université de Metz aura dû, tout au long de sa jeune histoire, faire la preuve de sa légitimité et de sa capacité à former les jeunes cadres d'un département touché de plein fouet par le déclin, puis la disparition, de son bassin houiller et de sa sidérurgie. Elle accueille ainsi un nombre important de *primoaccédants* à l'université, ce qui lui confère un caractère original et la conforte dans l'importance extrême de sa mission de formation de ces

### Services transversaux des bibliothèques

Circuit du livre

Prêt entre bibliothèques

Bureau de renseignements bibliographiques

Formation des usagers

Salle de travail informatique

Accueil des déficients visuels...

nouveaux étudiants. Dans le courant des années 1990, elle fut victime de son succès et dut accueillir, d'une année sur l'autre, 50 % d'étudiants supplémentaires, et ce à moyens constants bien sûr... **Un pic fut atteint en 1997 avec 16 070 inscrits** et la

décrue constatée depuis lors, ici comme partout ailleurs en France, reste toutefois peu sensible, puisque **15 617 étudiants étaient inscrits à la rentrée 2000**. En dépit d'importants efforts de l'État et des collectivités territoriales pour remédier à ce soudain afflux en construisant de nouvelles surfaces, le déficit en emplois ne fut jamais comblé. Un mouvement de protestation de grande ampleur, en 1995, offrit de réelles améliorations des conditions d'enseignement et de recherche mais ne permit pas à l'Université de Metz de rattraper la moyenne nationale.

**Le SCDUM, le service commun de documentation de l'université de Metz est parfaitement intégré dans l'ensemble**

### Services offerts au public

● Création d'une nouvelle salle de travail pluridisciplinaire et de références ouverte en semaine **jusqu'à 21 heures à l'horizon janvier 2002**

● Remise à niveau des collections documentaires sur **support papier** au terme des quatre années du plan, ces collections souffrant d'un manque de structuration et d'un vieillissement sensible

● Extension considérable de l'offre documentaire en matière de documentation de recherche sous forme électronique grâce à la participation au **consortium COUPERIN dès 2001**

● Professionnalisation et revalorisation de la **fonction d'accueil** passant par le remplacement, programmé au 1er septembre 2001, de tous les CES affectés à la banque de prêt par des magasiniers titulaires

● Renforcement et professionnalisation encore accrue du service de **renseignements bibliographiques** qui devient un service à part entière confié à une bibliothécaire et s'articulant avec le service de formation des usagers et du personnel

● Mise en place d'un véritable service de **formation des usagers** animé par deux PRCE en documentation (1 ETP) relayés par les conservateurs des disciplines concernées en cas de demandes spécifiques.

**universitaire**, tant sur le plan des institutions que sur le plan du fonctionnement général de l'université, le directeur du SCD participant aux réunions de directeurs d'unités de formation et de recherche – UFR – ainsi qu'au conseil de gestion de plusieurs services communs et à de nombreuses commissions de travail.

Depuis 1969, la bibliothèque universitaire dispose d'un bâtiment en centre ville qui héberge également un temps le centre de documentation départemental pédagogique – CDDP. Au fil des extensions successives (1991, 1995 et 1997), ce bâtiment originel s'est trouvé englobé dans un

### Cinq pôles

**1. un service des entrées** – circuit du livre sauf catalogue

**2. un service du catalogue** intégrant la gestion des périodiques pour l'ensemble du SCD

**3. un service aux usagers** comprenant les banques de prêt, l'accueil du public, la formation des usagers, les renseignements bibliographiques, le prêt entre bibliothèques, la salle de travail microinformatique et l'atelier pour déficients visuels

**4. un axe de politique documentaire** confié aux anciens chefs de section pour les disciplines qui les concernent – lettres et sciences humaines, sciences et techniques, droit-économie-gestion, références, documentation régionale

**5. un service administratif et financier**

### Quatre missions particulières

**1. Formation continue** des personnels

**2. Documentation électronique**

**3. Système d'information**

**4. Statistiques** et tableau de bord de gestion

superbe ensemble fonctionnel de 9 000 m<sup>2</sup> à l'entrée du campus et à un jet de pierre de la nouvelle *Maison de l'université* (présidence et services généraux.) Il abrite les collections de lettres et sciences humaines (130 000 documents dans le SIGB), droit-économie-gestion (75 000 documents), une partie des sciences et techniques (50 000 documents) ainsi que les collections de référence (18 000 documents.) .../...

Outre la direction et l'administration du SCD, y sont également concentrés les services transversaux des bibliothèques universitaires.

Le SCD dispose de deux autres implantations à Metz : une bibliothèque de 2 000 m<sup>2</sup> sur le *Technopôle Metz 2000* et une bibliothèque sur le campus de Bri-doux.

Trois modestes implantations dans les sites délocalisés (IUT principalement) complètent ce tableau.

À compter du printemps 2000, de nouveaux axes politiques de développement ont été dessinés par l'équipe de direction en concertation avec la présidence de l'université. Parallèlement à la réflexion menée dans le cadre du **contrat quadriennal 2001-2004**, il s'agissait pour le SCD d'accompagner activement la croissance de l'université dans les domaines de la pédagogie et de la recherche.

Prenant également en compte le bilan des expériences passées, l'accent est désormais mis sur la qualité des services offerts au public.

Une réorganisation complète de l'établissement au 1<sup>er</sup> septembre 2000 a permis de réaliser une partie des économies d'échelle nécessaires aux nouveaux projets en affectant les personnels à de nouvelles fonctions.

Jugé peu efficace en raison des implications de la cohabitation de trois services différents au sein d'un même bâtiment, le découpage du SCD en sections documentaires assurant l'ensemble des tâches bibliothéconomiques a été abandonné au profit d'une organisation transversale définissant les missions et projets communs.

L'engagement de l'Université de Metz d'opérer un élargissement des horaires d'ouverture à **70 h 30 hebdomadaires** pour la nouvelle salle de travail et de références a permis d'obtenir la création, au 1<sup>er</sup> septembre 2001, de deux emplois de magasiniers supplémentaires, portant le tableau des emplois du SCD à 64,2 ETP, emplois consolidés (CEC) et emplois-jeunes compris.

La nouvelle politique documentaire voulue par l'équipe de direction aura été consi-

dérablement facilitée, reconnaissons-le, par **un facteur extérieur d'importance majeure : l'apparition sur le marché d'une offre importante de documentation sous forme électronique.**

Dans l'attente de l'attribution des moyens accordés dans le cadre du contrat quadriennal pour lequel d'importantes sommes ont été demandées pour la remise à niveau des collections traditionnelles, le SCD s'est engagé, dès le début de l'an 2000, dans le **développement de la documentation numérique.** Cette **démultiplication de l'offre documentaire** a largement profité à la documentation de niveau recherche, même si un intérêt particulier a été apporté au renseignement bibliographique de premier niveau disponible dans la salle de références.

Au long de l'année 2000, ce sont ainsi 12 nouvelles ressources en ligne pour un montant de 315 000 F qui ont été mises à disposition du public, la plus grande partie d'entre elles ayant été négociées dans le cadre d'un **groupement d'achat régional du Grand-Est (universités de Marne-la-Vallée, Reims, Mulhouse, Besançon, Dijon et Metz), puis dans COUPERIN\*\*.**

Le conseil de la documentation de l'automne 2000 ayant entériné le principe de la réorientation des dépenses documentaires de niveau recherche des bases de données bibliographiques vers l'acquisition de documents primaires en texte intégral, le SCD a donc procédé à l'**acquisition des catalogues des éditeurs Elsevier, Springer, Academic Press, Institute of Physics, American Chemical Society, Kluwer, ABI Inform...**

La **base de données économiques Chelem** est également venue enrichir les collections, ainsi que les **produits généralistes American Research Library, Bibliopresse et Europresse** plutôt destinés aux étudiants de premier et de second cycle.

Avant la fin de l'année 2001, devrait être finalisé le projet d'acquisition de nouvelles ressources associant le plus souvent **information primaire et secondaire – catalogues Hermès et American Institute of Physics, Periodical Content Index, Wiley...**

Le SCDUM aura bénéficié à plein de **«l'effet COUPERIN» qui permet aux bibliothèques moyennes d'accroître considérablement leur offre documentaire pour des surcoûts raisonnables.**

Conscient de l'importance de cet enjeu, le conseil scientifique de l'université a d'ailleurs décidé de renouveler sa participation au financement de la documentation électronique en 2001, ainsi qu'il l'avait fait en 2000.

**Le dernier trimestre 2001** s'annonce également riche en événements pour le SCDUM.

L'appel d'offre lancé au printemps pour le nouveau système d'information devrait avoir porté ses fruits, intégrant ainsi l'ensemble du personnel dans le processus de formation et d'appropriation du nouvel outil.

Enfin, c'est aux alentours de la **Saint-Nicolas, période la plus festive de l'année pour les petits Lorrains**, que se produira l'événement majeur de l'année : le basculement du SCDUM dans le système universitaire de documentation.

Gageons que le Père Fouettard qui accompagne le bon Saint dans ses tournées ne se manifesterà pas sous la forme d'un terrible bug qui viendrait gâcher la **fête à la BU le 6 décembre** prochain.

H. Colinmaire

✉ colinmaire@scd.univ-metz.fr

Marie-Jeanne Cercelet-Philippe

Présidente de l'université

Hervé Colinmaire, directeur du SCD

SCD ☎ 03 87 31 50 80 📠 33 22 90

📍 Île du Saulcy

57045 METZ CEDEX 1

\* Six UFR : 2 dans le secteur littéraire, 2 dans le secteur scientifique, 1 dans le secteur droit-économie-administration, 1 dans le secteur de la gestion.

\*\* COUPERIN : Consortium universitaire des périodiques numériques. En 2001, plus de soixante universités françaises adhèrent au consortium.

# Réseau documentaire à l'Est

## Pour une université fortement professionnalisée

**P**luridisciplinaire, l'Université de Haute-Alsace – UHA – implantée sur les deux sites de **Mulhouse et Colmar**, connaît, avec ses 7 324 étudiants, dont 1 291 à Colmar, 447 enseignants-chercheurs et 256 personnels non-enseignants – IATOSS : ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé –, un développement en **hausse continue d'effectifs**, phénomène valant d'être souligné tant cette évolution paraît actuellement atypique. Mais atypique, l'UHA l'est aussi par d'autres caractéristiques.

Créée en 1977, elle a pris naissance dès 1822 avec l'**École nationale supérieure de chimie de Mulhouse – ENSCMu**. Actuellement, l'UHA compte deux autres écoles d'ingénieurs, l'École nationale supérieure des industries textiles de Mulhouse (ENSITM) et l'École supérieure des sciences appliquées pour l'ingénieur de Mulhouse (ESSAIM), deux IUT, quatre IUP, et trois unités de formation et de recherche – UFR – : la *Faculté des sciences et techniques* (FST), la *Faculté des lettres et sciences humaines* (FLSH), la *Faculté des sciences économiques, sociales et juridiques* (FSESJ). Le campus mulhousien se complète d'une unité propre de recherche du CNRS., l'Institut de chimie des surfaces et interfaces (ICSI).

La volonté de l'équipe présidentielle de développer les **filières professionnelles, dans le secteur des sciences et techniques** évidemment, mais également dans le domaine des lettres et sciences humaines, est la marque d'une politique continue depuis plusieurs années, qui a récemment permis à l'UHA de se classer en tête des universités pluridisciplinaires développant la professionnalisation des filières (*Vie universitaire*, février 2001).

Par ailleurs, dans un fort environnement universitaire, l'UHA peut à bon droit affirmer sa vocation d'université de proximité, tout en s'ouvrant largement à l'international. S'appuyant sur ses partenaires européens, l'UHA a créé en 1997, avec la *Berufsakademie Lörrach* et la *Fachhochschule beider Basel*, une «formation trinationale» d'ingénieurs, à *Bac + 4*, en management de projet en mécatronique : cette formation professionnelle réunit **des étudiants et des enseignants français, allemands et suisses**



Godefroy Engelmann, *Album chromolithographique ou Recueil d'essais du nouveau procédé d'impression lithographique en couleurs*, 1837.

au sein d'un cursus qui se déroule, **par rotation, dans les trois pays** ; trois diplômes équivalents sanctionnent en fin d'études cette formation très soutenue par les industriels et les collectivités locales des trois pays, et qui joue autant la carte de l'interdisciplinarité que celle de la complémentarité des méthodes pédagogiques et celle du trilinguisme (français, allemand et anglais). Le succès de cette première initiative a conduit en 2000 à l'ouverture d'une seconde «for-

mation trinationale», en marketing et management, *International Business Management*, développée avec les mêmes partenaires.

## Intégration

Le service commun de la documentation – SCD – est bien intégré à la vie de l'université et est invité aux trois conseils, ainsi qu'aux réunions des directeurs d'UFR et de services communs. .../...



J. Persoz, *Traité théorique et pratique de l'impression des tissus*, 1846. Échantillon de tissus.

Il regroupe trois bibliothèques intégrées (les BU pluridisciplinaires de Mulhouse et de Colmar, et la Bibliothèque de l'université et de la société industrielle de Mulhouse) et sept bibliothèques associées (celles des trois écoles d'ingénieurs, de l'IUT de Mul-

house, du laboratoire de mathématiques et applications, du Centre de Langues en Autoformation Multimédia, et de l'ICSI.

**La Bibliothèque de l'université et de la société industrielle de Mulhouse, la BUSIM**, au sein de l'ensemble documen-

**Fort environnement universitaire...**

Universités de **Strasbourg**  
Pôles universitaires de **Montbéliard** et de **Belfort**, dépendant de l'Université de Franche-Comté

Université de Technologie de Belfort-Montbéliard, implantée à **Sévenans**

La situation géographique de l'université est en effet un autre phénomène atypique.

À 100 km de Strasbourg, mais à 40 km de **Fribourg-en-Brigsau** et de **Lörrach** (Allemagne), ainsi que de **Bâle** (Suisse), l'UHA s'est fortement impliquée dans la coopération transfrontalière. Elle participe activement à l'association *EUCOR* (sigle allemand de la *Confédération européenne des universités du Rhin supérieur*), qui réunit les universités de Strasbourg, **Mulhouse-Colmar, Karlsruhe**, Fribourg-en-Brigsau et Bâle.

taire, représente un élément tout à fait particulier. Intégrée contractuellement au service commun de la documentation depuis 1986, elle constitue, avec ses quelque 30 000 volumes, la mémoire vive de **l'identité régionale**, dans les domaines économique et industriel, et connaît **une notoriété internationale**, manifeste notamment lors des nombreuses demandes de renseignements émanant de chercheurs étrangers. Le SCD connaît depuis plusieurs années une évolution sensible dans le domaine de l'informatisation et des nouvelles technologies, évolution dont le déploiement du système universitaire de documentation constituera la prochaine étape. Il est en revanche freiné dans son développement par une forte insuffisance de superficies, destinée à être résorbée par les projets en cours.

Équipé de divers logiciels centrés sur une seule fonction (catalogage, prêt), le service commun de la documentation s'est doté en 1997 de son premier système intégré, *Loris* (Ever), opérationnel depuis 1998, à l'exception de la gestion des périodiques. Le catalogue, consultable sur internet, constitue un élément fédérateur pour la politique documentaire de l'établissement. Il regroupe en effet l'ensemble des collections de livres de la BU de Mulhouse (sections *Lettres, Sciences et techniques, Sciences économiques, sociales et juridiques*), celles de la

BUSIM, et celles de l'ENSCMu, très tôt intégrées dans *Loris* ; depuis 1999, ont été signalées également les collections de l'ENSITM et de l'ESSAIM, celles de l'IUT de Mulhouse, et celles du laboratoire de mathématiques et applications. L'ICSI, qui dispose d'une importante bibliothèque de recherche dans le domaine de la chimie et travaille en synergie avec l'ENSCMu, a souhaité elle-même participer à ce réseau documentaire. Le catalogue compte actuellement 87 500 notices et 105 300 exemplaires. Le prêt informatisé a été rendu opérationnel à la BU et à l'IUT de Mulhouse, à l'ENSCMu et à l'ESSAIM.

Le service commun de la documentation a connu une seconde évolution importante en 2000 avec le développement de la **documentation électronique**.

D'une part, a été mis en place un réseau de gestion de cédéroms, *Pulcra*, qui permet à l'ensemble de la communauté universitaire, **depuis tout poste des réseaux des campus mulhousien et colmarien**, de consulter les ressources électroniques sur cédéroms. Il s'agit là d'une évolution importante par rapport à l'ancien réseau, consultable uniquement dans les locaux de la BU de Mulhouse. D'autre part, le service commun de la documentation, en prenant part dès 1999 au consortium des services communs de la documentation **du Grand-Est**, puis à **COUPERIN**, s'est lancé de façon déterminée dans l'acquisition de ressources électroniques en ligne. Avec la prochaine mise en service des *Chemical Abstracts*, c'est un ensemble de 10 bases de données et «bouquets» de périodiques en texte intégral qui va être proposé aux étudiants et aux enseignants-chercheurs, ensemble qui se répartit équitablement entre les sciences, les lettres, les sciences économiques et le droit.

**Le déploiement du Sudoc**, à ce stade, va constituer, certes, une petite révolution interne, que le service commun de la documentation s'appête à aborder sans inquiétude excessive : le catalogage et l'indexation en format US-MARC avec OCLC ont créé en effet une solide expérience des principes du format MARC, et le passage des bibliothécaires adjoints, les BA, et des bibliothécaires adjoints spécialisés, les BAS, au catalogage sous UNIMARC ne posera sans doute que des questions d'adaptation

des personnels à des outils nouveaux. Le *Sudoc* est par ailleurs l'occasion de remettre à plat l'organisation du RBCCN – Répertoire des bibliothèques du catalogue collectif national (des publications en série) – concernant les différentes bibliothèques du service commun de la documentation. Plus incertaine sera par contre l'évolution du prêt entre bibliothèques, très actif à l'UHA, et sur lequel la possibilité des usagers d'adresser directement leurs demandes documentaires aux centres de ressources de leur choix aura des répercussions difficiles à apprécier actuellement. En revanche, le déploiement du *Sudoc* constitue un challenge, surtout en terme d'organisation, et avec la perspective d'un surcroît de travail qu'appréhendent des personnels en effectif limité.

Cette réorganisation, précédant le déploiement proprement dit, qui s'effectuera **entre octobre 2001 et janvier 2002** (groupe 4 des bibliothèques AUROC), vient à point au moment où le service commun de la documentation est entré dans la phase active de deux projets de constructions.

## Constructions

Le premier projet concerne la BU pluridisciplinaire de Colmar. Initialement bibliothèque de l'IUT de Colmar, mais jouant de fait un rôle de service commun au bénéfice de divers enseignements regroupés dans le *Département d'université de Colmar* (DUC), cette unité documentaire a été tout récemment intégrée au service commun de la documentation – **vote du 12 avril 2001 du CA de l'Université**. Cette évolution accompagne la construction d'un bâtiment spécifique, financé en très grande partie, hors contrat de plan, par la *Ville de Colmar*, et dont l'ouverture au public est prévue pour **la rentrée universitaire de septembre 2001**. Les personnels de cette unité vont donc affronter les affres d'un déménagement, précédé d'une réorganisation des collections et suivi de la gestion d'un changement d'échelle d'activité : passer d'un local de 375 m<sup>2</sup> à un bâtiment de 2000 m<sup>2</sup> impose en effet de garder le contact de proximité établi avec les lecteurs, tout en intégrant les évolutions de comportement du public générées par les nouvelles superficies et les nouveaux services proposés. Ce cap franchi, nous n'en doutons pas, avec succès, il sera temps alors de «rétro-

convertir» le catalogue de la BU, développé sous *Lotus Notes* et disponible sur l'intranet colmarien, indépendamment du catalogue du service commun de la documentation. Il s'agira donc pour celui-ci de «déployer» *Loris* à Colmar en même temps que le système universitaire de documentation.

Le second projet, prévu pour **la rentrée 2004**, est de plus grande ampleur, puisqu'il concerne, dans le cadre du contrat de plan État-région – CPER –, **la réhabilitation d'un bâtiment industriel de 12 000 m<sup>2</sup>** en centre ville, qui abritera la Faculté des sciences économiques, sociales et juridiques, ainsi qu'un pôle documentaire d'environ 3 000 m<sup>2</sup>. Celui-ci comprendra la section *sciences économiques, sociales et juridiques*, la BUSIM, à l'étroit dans ses locaux actuels, et le *CERARE*, centre d'archives industrielles du *Sud-Alsace*. Cet ensemble constituera un pôle de **documentation économique et industrielle** associant aussi bien des collections patrimoniales que des ouvrages d'études contemporaines. Ce projet, qui fait actuellement l'objet d'un marché de définition pour l'attribution de la maîtrise d'œuvre, se situe pour le service commun de la documentation à l'étape de la pré-programmation.

Ces réalisations apporteront aux étudiants des conditions de travail nettement améliorées, alors même qu'en l'état actuel, ils accèdent directement à 90 % des collections, durant 59 heures d'ouverture hebdomadaire. Mais le prochain déploiement du *Sudoc* donne au service commun de la documentation – et à l'Université de Haute-Alsace – la possibilité d'afficher clairement à l'échelon national la cohérence de leur réseau documentaire, reflet d'une **politique résolue de l'établissement**.

Philippe Russell  
✉ p.russell@uha.fr

Gérard Binder, président de l'université

Philippe Russell, directeur du SCD

SCD ☎ 03 89 33 63 60 📠 63 79

📍 8 rue des Frères-Lumière

68093 MULHOUSE CEDEX

# L'Université de Savoie : deux lacs, trois sites et 5 600 m<sup>2</sup> de bibliothèque

**J**eune université puisque autonome depuis 1979 seulement, l'**Université de Savoie (Chambéry-Annecy)**, multisite et pluridisciplinaire, occupe une position centrale au sein du sillon alpin – 6 UFR, 3 IUP, 2 IUT, 2 écoles d'ingénieurs.

Le SCD : **près de 1 000 places**  
**sur plus de 5 600 m<sup>2</sup>**

Budget : 6 MF/an

Système informatisé de gestion de bibliothèque : Horizon (Epixtech)

3 bibliothèques principales, ouvertes de 50 à 60 h/semaine, sur 5 600 m<sup>2</sup> avec 940 places assises

140 000 livres, 8000 volumes acquis/an

864 titres de périodiques en cours

120 000 prêts/an

Une équipe de 44 personnes  
dont 15 A et B

Les 12 000 étudiants sont répartis sur les 3 sites

6 000 à **Jacob-Bellecombette**, à 2 km de Chambéry, en droit, lettres, langues, sciences humaines et juridiques

3 000 **au Bourget-du-Lac**, à 12 km de Chambéry, en sciences, techniques et STAPS

3 000 à **Annecy**, à 50 km de Chambéry, en économie, gestion, commerce, vente et technologies.

L'enseignement est assuré dans **toutes les disciplines, sauf en santé**, et développe les 3e cycles. Il est notamment tourné vers l'international, avec des diplômes binationaux comme le double diplôme de **maîtrise en droit français/licence en droit suisse** ou la **licence binationale franco-italienne** (lettres) et propose des filières pluridisciplinaires pour les **métiers du tourisme**.

La recherche tend à regrouper ses laboratoires autour de pôles fédérateurs comme l'**Institut de la montagne, la physique des particules, les matériaux composites...**

Notre université «a tout d'une grande» et il n'est pas interdit de penser que le SCD contribue modestement au succès des étu-

dants à leurs examens, puisque d'après le «Palmarès des universités» établi par *Le Point* du 6 avril 2001, l'Université de Savoie est une de celles où les étudiants ont le plus de chance d'obtenir leurs diplômes.

Et, *last but not least*, le service commun de la documentation de l'Université de Savoie va abandonner le catalogage de OCLC, le 10 décembre 2001, pour travailler avec le système universitaire de documentation *Sudoc*.

Des formations sont prévues par l'ABES, à Montpellier, pour quatre catalogueurs et pour les responsables du prêt entre bibliothèques afin d'assurer le succès de l'opération.

C. Commanay &  
G. Maxit, adjointe

✉ [colette.commanay@univ-savoie.fr](mailto:colette.commanay@univ-savoie.fr)

✉ [gisèle.maxit@univ-savoie.fr](mailto:gisèle.maxit@univ-savoie.fr)

## Les priorités du SCD

Développement des collections et accessibilité dès réception – **prêt avant catalogage**

Conversion du catalogage papier et accès sur le **web** : <http://bib.univ-savoie.fr>

**Formation des étudiants** : participation, en concertation avec l'équipe enseignante, aux modules de méthodologie des Deug et à l'École doctorale

**Extension des heures d'ouverture**  
**Coopération régionale** – projets BRAIN, GreCO...

BRAIN *Bibliothèque Rhône-Alpes  
d'information numérique*

GreCO *Grenoble universités Campus ouvert*

Jean-Pierre Perrot

Président de l'université

Colette Commanay, directrice du SCD

SCD ☎ 04 79 75 85 64 📠 84 90

🌐 Site universitaire

de Jacob-Bellecombette BP 1104

73011 CHAMBERY CEDEX

# Complexité &

Le service commun de la documentation de la Méditerranée participe à la documentation. Une rentrée pluri-

## Complexité.

La première caractéristique du service commun de la documentation est de ne pas desservir la totalité des composantes.

L'*École supérieure de mécanique* et l'*Institut de mécanique* sont desservis sur le site de Château Gombert par la médiathèque de l'*Institut méditerranéen de technologie*, qui relève du service commun de la documentation de l'Université de Provence, le *Centre d'océanologie* et l'*École de journalisme* ont une bibliothèque associée au service commun de la documentation de l'université et dernier cas, l'IUT tient à sauvegarder son autonomie...

Pour le *secteur enseignement*, les bibliothèques «physiques» atteignent 83 % du public étudiant qu'elles sont chargées de desservir. Pour le *secteur recherche*, l'activité scientifique de l'université repose sur 106 laboratoires, dont 11 UPR relevant du CNRS, 12 unités de l'INSERM, 5 unités du CEA, mais aussi 43 UMR relevant du CNRS, de l'INSERM, de l'IRD, du CEA et de l'INRETS, mais aussi 34 équipes de statuts plus transitoires. Il est sans doute nécessaire d'ajouter que 13 laboratoires sont également associés aux deux autres universités d'Aix-Marseille et que celle de la Méditerranée est partenaire de 7 IFR et de 3 FR.

À ces organismes de recherche il convient d'ajouter le partenariat obligé de l'UFR de médecine et de l'*Assistance publique-Hôpitaux de Marseille*, ce qui amène la dispersion des étudiants et chercheurs des disciplines de santé dans les quatre grands hôpitaux de la ville.

La deuxième caractéristique du service commun de la documentation est d'avoir à desservir, compte tenu de la composition et de la localisation des activités de recherche, voire d'enseignement, des usagers dispersés dans des laboratoires certes associés à l'université mais relevant d'établissements publics différents et de ministères différents.

# réalités méditerranéennes

documentation de l'Université  
du réseau AUROC depuis 1988.  
dans le système universitaire de  
créée sous le signe du changement.

**C**réée en juillet 1973, l'Université de la Méditerranée (Aix-Marseille II) comprenait, à la rentrée universitaire 2000, 13 composantes localisées sur 26 sites, majoritairement à Marseille, mais aussi Aix-en-Provence, Gap et La Ciotat. Elle comptait un effectif stabilisé de près de 20 000 étudiants, dont 24 % d'étudiants de 3<sup>e</sup> cycle, 1 440 enseignants et 1 760 non-enseignants – IATOS.

Ses vocations dominantes sont réparties en trois grands secteurs de formation et de recherche : Sciences, Sciences de l'Homme, Société et techniques.

Elle est également, le siège de l'Université euroméditerranéenne «sans murs», THETYS, créée en 2000 et qui associe 22 universités françaises et étrangères des rives nord et sud de la Méditerranée.

Le siège de l'université est à Marseille et jusqu'en 1999, son président était un médecin. Élu en juillet 1999, le président Michel Laurent était auparavant directeur de l'UFR de STAPS – Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

Créé en janvier 1987, le service commun de documentation regroupe six bibliothèques universitaires – cinq à Marseille et une à Aix-en-Provence. Le conseil d'administration de l'université vient de demander la création d'une bibliothèque universitaire à Gap.



**Réalités.** Pour remplir sa mission et desservir tous ses publics, le service commun de la documentation dispose de 16 000 m<sup>2</sup>, 68 emplois, des ressources documentaires et d'un budget annuel de 10,5 MF. 16 000 m<sup>2</sup>, soit 0,8 m<sup>2</sup>/étudiant avec, sur les sites desservis, une inégale répartition des capacités d'accueil. Une extension de 1 200 m<sup>2</sup> sur le campus Timone a permis en 1999 de normaliser les surfaces du secteur de santé. Il reste à réduire le handicap dont souffrent les surfaces du secteur de sciences économiques, tant à Aix-en-Provence qu'à Marseille, puisque les ratios actuels y sont respectivement de 0,56 et de 0,24. Le plan U3M apporte une réponse interuniversitaire avec le projet d'une bibliothèque universitaire commune aux trois universités à Aix-en-Provence et commune à deux universités à Marseille. Mais, dans les deux cas, il s'agit d'opérations délicates, en secteur urbain, difficiles à mettre en œuvre et dont l'aboutissement renferme encore des incertitudes.

**68 emplois**, toutes catégories et tous statuts confondus, des filières bibliothèques, ASU et ITARF pour les titulaires, contractuels ou CES-CEC pour les précaires avec des répartitions sur les sites qui relèvent plus de strates chronologiques que d'une politique d'accès égalitaire aux services documentaires. De plus, la desserte de six lieux différents, dont les deux plus éloignés sont distants de 45 km dans deux villes différentes, contraint à la dispersion des services. Sans même évoquer le cas de l'antenne universitaire de Gap que l'université souhaite voir doter d'une bibliothèque universitaire et qui n'est «qu'à» 150 km de la bibliothèque universitaire la plus proche.

**Des ressources documentaires** basées sur les collections de revues, mais faibles en ouvrages, caractéristique des services communs de la documentation desservant des universités à forte dominante scientifique. Un fonds de revues regroupant 4 600 titres dont 1 106 vivants, un OPAC rassemblant à peine 105 000 notices dont les thèses récentes désormais traitées comme des ouvrages. Et malgré cette faiblesse numérique relative, une documentation qui place le service commun de la documentation dans les premiers fournisseurs du réseau français de prêt entre bibliothèques, avec le titre dont on ne sait s'il faut s'en féliciter ou s'en plaindre, de premier établissement prêteur, non CADIST. Mais avec un autre paradoxe, celui d'être un des premiers établissements emprunteurs, signe d'une insuffisance entre l'offre et la demande locales. Une étude menée dans la seule bibliothèque de médecine pour améliorer l'offre locale a révélé, sur une seule année, que la demande avait porté sur 2 500 titres différents sans qu'aucune priorité ne se dégage. Le problème était donc de trouver un moyen d'élargir l'offre en revues, à moindre coût.

**Un budget annuel de 10,5 MF**, dont 50 % sont assurés par les subventions ministérielles, mais aucune subvention régulière ni des collectivités territoriales ni de l'université et encore moins des organismes de recherche, associés à l'université bien qu'ils bénéficient, compte tenu de l'implantation dans les locaux universitaires et de la mixité des équipes de recherche, des ressources et des compétences du service commun de la documentation. Le service commun de la documentation a suivi, jusqu'en 1998, la même voie que ses homologues, c'est-à-dire a adhéré au Catalogue collectif national des publications en série, le CCNPS, en assurant la charge de centre régional, a choisi un réservoir de notices – OCLC –, a créé un OPAC – logiciel GEAC-Advance – et a suivi les améliorations progressives du prêt entre bibliothèques.

L'ensemble du personnel du SCD a accompagné la modernisation qui, au prix d'un effort soutenu, changeait profondément ses conditions de travail. Mais modernisation, dont, dans le même temps, les usagers du service commun de la documentation percevaient peu ou mal l'impact sur le service rendu et dans tous les cas l'ampleur des efforts consentis.

Lors d'un séminaire interne consacré à la documentation, le président de l'université, début 1998, demandait au service commun de la documentation de faire un geste significatif pour les chercheurs en mettant à leur disposition au 1<sup>er</sup> janvier 1999, sur le réseau de l'université, cinq revues scientifiques d'intérêt général et de haute valeur scientifique : *Nature*, *Science*, *Proceedings of the National Academy of*

*Sciences of the USA*, *Lancet*, *New England journal of medicine*,

Au Congrès de l'ADBU, tenu à Grenoble en septembre 1998, Francine Demichel, directrice de l'enseignement supérieur, affirmait fortement l'objectif de construire simultanément la bibliothèque physique pour les étudiants et la bibliothèque virtuelle pour la recherche

La décision fut donc prise par le service commun de la documentation de proposer à l'université de travailler simultanément à la réalisation des deux objectifs dont le point commun était la mise en œuvre d'opérations à visibilité notoire pour les usagers et d'un intérêt «stratégique» pour l'université. L'accord de l'université fut obtenu, mais en se souvenant qu'à l'époque .../...

prévalaient deux postulats : la documentation électronique est gratuite et son utilisation est facile . Donc bibliothèques et bibliothécaires vont devenir inutiles...

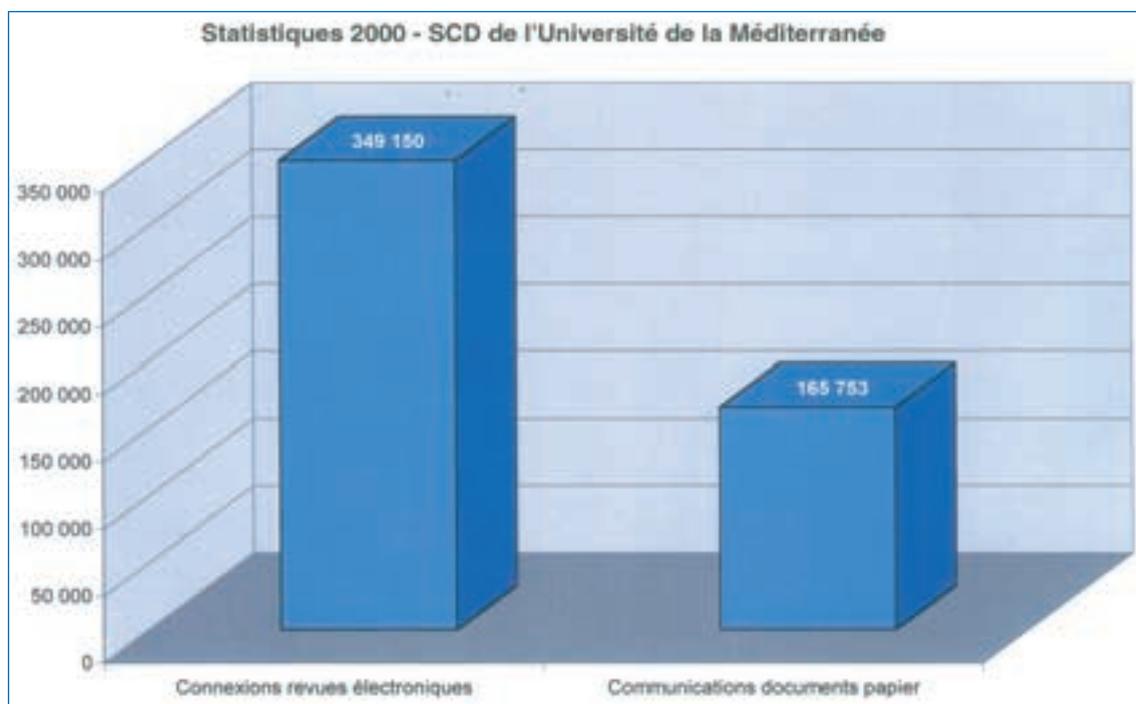
**L'objectif de la bibliothèque physique** aboutit à la mise à plat des surfaces et à l'élaboration d'une **politique d'égalisation des sites**, afin que chaque étudiant puisse bénéficier du **minimum d'1m<sup>2</sup>/étudiant** avec un calendrier dégageant les opérations prioritaires.

Même inachevé, ce programme déroule son cours et s'applique désormais à l'antenne universitaire. Il a de plus permis la mise en place de financements croisés puisque la première opération a été réalisée hors contrat de plan pour des raisons d'urgence.

L'amélioration du service rendu aux étudiants s'est traduite par une augmentation des horaires d'ouverture, rendue possible grâce à des créations d'emploi. Et bien que les horaires des six bibliothèques universitaires n'aient pas été homogénéisés, en raison d'une part des différences d'effectifs affectés mais aussi en raison des pratiques des usagers propres à chaque site, une bibliothèque ouvrait plus de 60 heures par semaine, quatre ouvraient entre 52 h 30 et 59 heures et la dernière assurait un service de 42 h 30.

Reste à connaître maintenant l'impact de l'application de l'ARTT dans les universités.

**L'objectif de la bibliothèque virtuelle** a connu un développement que peu imaginaient, ni dans ses aspects quantitatifs, ni dans la qualité du service rendu, ni dans l'impact sur le service commun de la documentation,



l'université et les organismes de recherche associés à elle, pour ne s'en tenir qu'aux implications locales.

Pendant le premier semestre 1999, le service commun de la documentation a mis en ligne la version électronique de ses propres abonnements et pour répondre, sans barguigner, à la demande du président, c'est une centaine de titres qui ont été disponibles au 1<sup>er</sup> janvier sur le site web de l'université mais pas la totalité des cinq titres demandés, puisque même maintenant *Nature* n'est pas disponible pour des raisons connues de tous les professionnels.

Six mois plus tard, l'adhésion à ce qui n'était pas encore le *Consortium Couperin*, mais seulement l'union de quelques individualités convaincues, ouvrait le dossier des accès croisés, posait déjà le problème de l'archivage papier et enrichissait les 100 abonnements papier des éditions Elsevier, dispersés dans six bibliothèques, d'un accès multisite à 450 revues.

Depuis le mouvement ne s'est plus arrêté et le service commun de la documentation offre à son public de chercheurs l'accès à **1 106 titres papier**,

qui lui appartient mais dispersés dans 6 bibliothèques, et à **2 077 titres électroniques**, dont 30 % adossés aux titres papier. Ce qui signifie que 1 454 revues ne sont disponibles qu'en version électronique mais d'accès égalitaire quel que soit le site. Et ce fait constitue déjà une réponse à la question controversée de l'archivage local.

La mise en ligne des revues *plein texte* a provoqué l'abandon de l'hébergement sur le serveur web de l'université et la construction d'un site, propre au service commun de la documentation (<http://www.bu2.univ-mrs.fr>), permettant l'accès à toutes les ressources documentaires et commençant à remplir la fonction du «**guichet unique**» souhaité pour faciliter la tâche des utilisateurs, mais aussi pour affirmer l'image du service commun de la documentation. Le site actuel, bâti à la hâte, est en cours de redéfinition pour améliorer sa fonctionnalité.

La qualité du service rendu ne s'apprécie pas seulement à la variété de l'offre, même si on constate que des titres, dont on n'aurait pas imaginé l'utilité pour l'université, font l'objet de consultations.

Elle s'apprécie aussi au changement des méthodes de consultation permises désormais par les liens directs entre références bibliographiques sélectionnées et articles en ligne, ce qui a provoqué en amont l'abandon des *versions cédérom* au profit des *versions web* pour les bibliographies.

Elle s'apprécie surtout au regard différent des chercheurs sur les bibliothécaires qui au départ n'étaient pas crédités d'un tel savoir-faire !

Et les facilités d'accès, non seulement par *adresses IP*, mais aussi par mots de passe permettant un accès hors des lieux de travail ne présentent d'ailleurs pas d'avantages que pour les seuls chercheurs. Elles minimisent, voire réduisent, le problème des fermetures et des horaires.

Pour le service commun de la documentation de l'Université de la Méditerranée, son organisation et ses personnels, si l'épineuse question des horaires d'ouverture n'existe plus pour une partie du public desservi, l'explosion des nouvelles technologies remet en cause profondément les pratiques professionnelles habituelles. La question la plus évidente étant la difficulté de gérer les revues au niveau de chaque bibliothèque universitaire tout en gardant une cohérence à l'échelle du service commun de la documentation. Et l'un des défis à relever réside dans la recherche d'une solution minimale qui consistera à trouver l'articulation entre les deux bibliothèques qui actuellement coexistent, l'idéal étant de réussir à fusionner dans un seul ensemble cohérent tous les types de ressources, quels que soient leurs supports, leurs modes de consultation, les pratiques de leur public. La comparaison des modes de consultation constatés en 2000 montre le bouleversement qui s'est installé, même si pour les documents papier les consultations en libre accès n'ont pas été prises en compte, étant donné la disparité des procédures de comptage.

La tâche serait facilitée si la documentation électronique existait en français et si le public des étudiants était impli-

qué, ce qui n'est pas encore le cas, du moins dans ce service commun de la documentation.

L'université, quant à elle, découvre l'atout qu'elle détient ; et pour son image vis à vis des composantes, car le service commun de la documentation relève de la présidence, et pour ses partenaires qui ne disposent pas d'une structure aussi professionnelle pour traiter la documentation.

À l'Université de la Méditerranée, tous les partenaires – CNRS, INSERM, Assistance publique-Hôpitaux de Marseille – demandent l'accès à la documentation électronique en souhaitant plus ou moins ouvertement y avoir accès sans participer à son financement. Quel que soit l'actuel résultat des négociations, **un accord est conclu avec l'APHM, en cours avec le CNRS, en projet avec l'INSERM.** Et les dossiers se complexifient au fur et à mesure de leur avancement. D'autant que les mouvements qui affectent le statut des structures des organismes de recherche transforment les données du problème. Ce mouvement est particulièrement accentué à Marseille, où les opérations de regroupement, pour aboutir à une meilleure lisibilité de la carte universitaire, sont généralisées.\* C'est dire qu'en fait les trois universités se sont engagées, dans le contrat quadriennal en cours, à redéfinir leurs périmètres et que leurs services communs de la documentation doivent les accompagner. La dernière conséquence, qui n'incombe qu'en partie à la documentation électronique, est qu'une nouvelle forme de coopération interuniversitaire est mise en place depuis la signature des contrats quadriennaux en décembre 2000 par les trois universités. Chaque université s'est vu confier un champ d'application pour l'ensemble. Et c'est l'Université de la Méditerranée qui, avec un budget de 1MF/an, a la charge de mener une politique documentaire commune comportant trois volets : la construction de bibliothèques, le développement des ressources électroniques, la création d'une carte à puce permet-

tant l'accès unique aux bibliothèques universitaires des trois universités.

Le volet concernant les ressources électroniques est le dossier le plus avancé car il ne fait intervenir que les bibliothécaires ; et pour qui connaît l'histoire des trois services communs de la documentation qui regroupent les onze bibliothèques universitaires d'Aix-Marseille...

*Marie-Hélène Bournat,*

*m-h.bournat@bu2.univ-mrs.fr*

**UPR**

Unité propre de recherche CNRS

**INSERM**

Institut national de la santé et de la recherche médicale

**CEA**

Commissariat à l'énergie atomique

**UM**

Unité mixte de recherche

**IRD**

Institut de recherche pour le développement

**INRETS**

Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité

**IFR**

Institut fédératif de recherche

**FR**

Fédération de recherche

*Michel Laurent*

*Président d'Aix-Marseille II*

*Université de la Méditerranée*

*Marie-Hélène Bournat*

*Directrice du SCD*

*SCD ☎ 04 91 32 45 37 📠 25 60 22*

*📍 27 bd Jean-Moulin*

*13385 MARSEILLE CEDEX 05*

# Rennes 1 à l'ère des réseaux

Allée couverte de Commana



**L**a bibliothèque universitaire de Rennes tire son origine de l'ancienne bibliothèque académique, fondée en 1855. Elle fut officiellement créée par arrêté ministériel du 23 août 1879. En 1905, l'ancien séminaire, près de la place Hoche, accueille la faculté de lettres ainsi que la bibliothèque municipale et universitaire. Entre 1967 et 1970, les sections de lettres, médecine et sciences s'installent sur les nouveaux campus de Villejean et Beaulieu. C'est en 1990 que la bibliothèque interuniversitaire est scindée en deux services communs de la documentation pour les universités **Rennes 1 et Rennes 2**.

Université pluridisciplinaire\* et multisite, Rennes 1 regroupe de nombreux secteurs d'activité en Bretagne, certains inattendus et originaux, comme **une station biologique dans la forêt de Paimpont (ex-Brocélande), une station radar à Monterfil, l'île de Bailleron dans le Morbihan, le Musée préhistorique de Penmarc'h ou l'allée couverte de Commana dans le Finistère**.

À l'image de l'université, le service commun de la documentation se «répand» sur plusieurs sites : trois campus dans Rennes, et puis aussi **Lannion, Saint-Brieuc, Saint-Malo, Fougères...**

Le SCD / Bibliothèque de l'Université Rennes 1 couvre les disciplines enseignées dans les 15 composantes : 9 UFR, 3 instituts, 2 IUT (bientôt 4), 1 école d'ingénieurs.

Non !!! Il n'y pas d'unité documentaire sous l'allée couverte de Commana !!! ni dans le Musée de Penmarc'h, ni ... quoique cela pourrait venir !

Un peu dispersés, me direz-vous ? Ca y ressemble assez, tout comme la répartition des 66,7 emplois temps plein qui font fonctionner tous ces sites ! C'est pourquoi les membres du SCD ont tous soif de rencontres et d'informations, que les kilo-

mètres qui nous séparent les uns des autres rendent plus difficiles d'accès.

**Les réseaux**, dans ce contexte, sont les bienvenus, porteurs de concertation et de convivialité, en abolissant les distances.

● *La messagerie électronique* a changé notre vie, permettant la simultanéité des échanges.

**SCIENCES ET TECHNOLOGIE** sont sur l'immense campus de *Rennes-Beaulieu* et à Lannion, avec les UFR *Structure et propriétés de la matière, Sciences de la vie et de l'environnement, Mathématiques...* et l'UFR de *Philosophie* (mais oui !), les deux IUT de Rennes et de Lannion, l'IFSIC – Institut de formation supérieure en informatique et communication – et l'ENSSAT – École nationale supérieure de sciences appliquées et de technologie.

**1 section** de la BU *Sciences et Philosophie* : 4 400 m<sup>2</sup>, bientôt restructurés et augmentés d'environ 1 200 m<sup>2</sup> d'extension.

**Les bibliothèques associées**, pôles d'excellence dans leur discipline : bibliothèque de l'*IRMAR* – Institut de recherche mathématique de Rennes –, de *Géosciences*, de l'*IREM...*

**Bibliothèques intégrées** de l'ENSSAT et de l'IUT à Lannion.

**SANTÉ** sur le campus *Rennes-Villejean* et à Fougères, avec les UFR de médecine, pharmacie et odontologie.

**1 section** de la BU *Santé* : 3 650 m<sup>2</sup> dont 1 200 m<sup>2</sup> d'extension construits en 1998.

**2 sous-sections** : *Odontologie* en centre-ville et *Hôpital-Sud*, où se situe le laboratoire d'hématologie du vice-président – Jean Goasguen – chargé de la documentation et des nouvelles technologies.

**SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES** sont à *Rennes-Centre*, avec les UFR de droit et sciences politiques, de sciences économiques ainsi que l'IGR – Institut de gestion de Rennes.

**1 section** de la BU *Sciences juridiques et politiques - Sciences économiques et de gestion* : occupant 7 460 m<sup>2</sup> dans un bâtiment historique, cette section sera bientôt partagée en deux avec le départ du droit et de la gestion dans l'actuel bâtiment des *Archives départementales* qu'il faudra restructurer avant 2006.

**2 bibliothèques** de l'UFR de droit en cours d'intégration.

**Bibliothèques associées** de l'IGR, de l'IPAG – Institut de préparation à l'administration générale –, du CEDRE – Centre de droit européen – et du CREREG – Centre de recherche rennais en économie et gestion.

**Bibliothèque du Centre d'études universitaires de Saint-Brieuc**, dont la responsabilité est partagée entre les deux universités Rennes 1 et Rennes 2.

● *Le SIGB Horizon*, actuellement implanté dans les sections de la BU et dans quatre des bibliothèques intégrées, va se déployer dans l'ensemble des composantes documentaires de Rennes 1 : vaste chantier, que tout le monde envisage avec enthousiasme, d'autant que cela permet de préserver le caractère de proximité des bibliothèques associées très spécialisées.

● *Le Sudoc* va un peu bousculer nos habitudes de travail et perturber les quelques semaines à venir, puisque Rennes 1 figure dans le premier groupe de déploiement AUROC.

Les usagers ont bien compris la dimension nationale et internationale et l'intérêt de ce catalogue collectif des universités, qui va de plus s'inscrire dans l'encore plus fascinant Catalogue collectif de France (CCFr), réalisant ainsi **le fantasme des chercheurs : «tout, tout de suite, en une seule interrogation»**. Le personnel, quant à lui, espère beaucoup absorber les retards de «rétroconversion» à partir de ce grand réservoir de notices, qui devrait aussi faciliter la prise en compte des catalogues des bibliothèques associées ou en cours d'intégration.

● Pour évoluer sans craindre les contraintes techniques, la mise en place du **réseau FOR, à très haut débit (dès à présent 1gb/s sur chaque lien)** assure la rapidité et les volumes élevés de transmission entre tous les sites rennais de l'université.

**Centralisation.** Autre aspect de la concertation et de la vie en réseau : la centralisation des ressources logistiques, la mutualisation des moyens et des procédures de gestion. Ainsi, l'offre de ressources électroniques en ligne, et notamment notre adhésion au *Consortium COUPERIN* suscitent l'obligation de gérer les abonnements de façon globale ;

● parce que les éditeurs pratiquent des tarifs négociés au plan national, basés sur le portefeuille d'abonnements papier existant dans l'ensemble des composantes documentaires de l'université, et qu'on ignore encore l'évolution de leur offre commerciale dans les cinq ans à venir, face au regroupement grandissant des établissements qui forment leur clientèle ;

● parce qu'il devient désormais difficile, sinon impossible, de retrouver la part de



chaque discipline dans des budgets séparés ;

- parce que cela coûte cher et qu'il convient de rechercher les économies, donc de maîtriser l'évolution de la politique documentaire à orienter avec l'aide des conseils d'université ; (pour mémoire, la section *santé* enregistre cette année une augmentation de 23 % de la facture des abonnements étrangers, **hausse du dollar comprise** : nos budgets n'augmentent pas à ce rythme !) ;

- parce qu'en isolant le secteur des abonnements, on préserve la part de budget réservée aux acquisitions destinées aux 1er et 2e cycles ;

- enfin, parce qu'on n'a pas encore évalué les pratiques de lecture des usagers de la documentation électronique, et qu'il va falloir cibler correctement l'offre par rapport à leurs besoins véritables.

Le SCD a donc le projet de se réorganiser, en créant un service transversal de gestion centralisée des abonnements, couvrant toute la documentation électronique en ligne, tous les abonnements électroniques et papier, assurant le catalogage et la valorisation des ressources sur internet et intranet. Bien sûr, **une telle structure documentaire existe déjà dans d'autres universités – Arabesques a permis d'en découvrir plusieurs... –** mais on comprendra que ce genre de remaniement, s'il est bien compris et plutôt bien accueilli, inquiète les personnels, habitués depuis des années à une organisation plus verticale et à plus d'autonomie... Bien sûr, toute nouveauté est porteuse d'angoisse, mais la

nouveauté est aussi le moteur du progrès. Gageons que les appréhensions actuelles seront bien vite balayées dès qu'on se lancera dans l'aventure, à partir de la rentrée universitaire prochaine !

G. Duong-Vinh

[ghyslaine.duong-vinh@univ-rennes1.fr](mailto:ghyslaine.duong-vinh@univ-rennes1.fr)

Patrick Navatte

Président de l'université Rennes 1

Ghyslaine Duong-Vinh

Directrice du SCD

SCD ☎ 02 23 20 40 90 📠 40 91

📍 4 rue Lesage BP 90404

35704 RENNES CEDEX 7

**Pour 24 250 étudiants inscrits à l'université : 20 786 m<sup>2</sup> de bibliothèques, 2 195 places assises, 450 525 volumes dont 6 incunables et plus de 13 000 imprimés du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, 8 895 périodiques imprimés, 2 171 titres de périodiques en ligne, 213 postes informatiques dont 132 pour le public.**

Sur un budget propre de 11 813 KF en 2000, la BU a dépensé près de 7 700 KF en acquisitions.

Le montant du budget documentaire pour tout le SCD, avec bibliothèques intégrées et associées, s'est élevé à 11 300 KF.

# Île-de-France

AUROC – Association [...] OCLC

Paris 5, 6, 7, 9, 11

Cergy-Pontoise

Marne-la-Vallée

Bibliothèque Cujas

Bibliothèque d'art et d'archéologie

Bibliothèque

des langues orientales

Bibliothèque interuniversitaire

scientifique Jussieu

Académie nationale de médecine

Institut de France

MNHN – bibliothèque centrale

et Musée de l'Homme

École française d'Extrême-Orient

Observatoire de Paris-Meudon

École supérieure des sciences

économiques et commerciales

En Île-de-France, sept SCD

d'université et une dizaine

de bibliothèques universitaires

ou interuniversitaires font partie

du réseau

AUROC – Association [...] OCLC.

«Du Ohio College Library Center

à Online Computer Library

Center» p. 6 dans le n° 7

d'Arabesques juil. - août - sept. 1997.

Les deux services

de la documentation de Paris V

et Marne-la-Vallée se présentent

ci-après.

# De l'influence des technologies de sur l'organisation de l'espace

## La bibliothèque hors les murs

Avec la généralisation de la documentation en ligne, à l'Université de Paris-5 comme ailleurs, la bibliothèque offre un nombre croissant de services hors de ses murs. Chercheurs et enseignants consultent la documentation depuis leur bureau – du moins quand ils en ont. Car à Paris plus qu'ailleurs, le manque d'espace en général et de bureaux en particulier fait que le chercheur travaille parfois hors des limites territoriales de l'université.

La bibliothèque se doit de satisfaire la demande des utilisateurs d'accès distant, que ce soit depuis une structure à laquelle il appartient, depuis leur domicile ou de tout autre point. Autre exigence, l'accès doit pouvoir être possible indépendamment du réseau utilisé, (Renater, fournisseurs d'accès Internet privé, par câble ou RTC, réseaux institutionnels tels que celui de l'assistance publique, etc.). Ces modalités d'accès doivent être compatibles avec les accords et contrats d'utilisation passés avec les fournisseurs. Si nous nous donnons les moyens de garantir au fournisseur une utilisation légitime et vérifiable des services souscrits, nous pourrions passer de la logique géographique qu'impose le contrôle par adresse IP à une logique de communauté à desservir indépendamment du lieu de consultation.

## Une clé personnelle unique

Certains fournisseurs, tel Elsevier, offrent cette possibilité par l'attribution d'une identification personnelle. Cette solution ne peut qu'être ponctuelle. La généralisation de ce dispositif nous conduirait à devoir fournir à chaque utilisateur (plus de 30 000 pour Paris 5) autant de clés que de services distincts (soit 30 000 x N!!). Pour atteindre cet objectif nous sommes à la recherche de solutions techniques qui nous permettent d'offrir à nos utilisateurs un accès distant à nos services à travers une clé unique. Sans rentrer dans les détails, une telle solution exige la possibilité d'identifier les utilisateurs (d'où la nécessité de disposer d'un annuaire com-

plet et régulièrement mis à jour), de définir les droits de chaque type d'utilisateur et de mettre en place des mécanismes de translation (translation d'IP ou d'identifiant), de sorte que les fournisseurs autorisent l'accès à nos utilisateurs. Le service commun de la documentation ne peut se lancer seul dans ces opérations. Nous avons bon espoir de voir aboutir une démarche commune à l'ensemble des services de l'université.

## Décloisonnement des services

Qui n'a pas entendu des discours sur l'inutilité des bibliothèques le jour où tout sera numérisé, annonçant leur future disparition. Il n'y a pas lieu de relancer ce débat. Actuellement, pour une lecture continue, aucun support de lecture aussi ergonomique, performant et économique que le livre n'a été trouvé.

Les supports s'additionnent, on assiste à des déplacements, rarement à des disparitions : l'art pariétal ne s'est jamais aussi bien porté que de nos jours. Mais la question d'un nouveau modèle de bibliothèque tenant compte des évolutions récentes se pose. La généralisation du support numérique conduit à une convergence d'intérêts et de pratiques entre services jusque là distincts. Quelle différence y a-t-il entre l'ordinateur d'une salle d'informatique et un ordinateur en libre accès en bibliothèque ? Peu ou pas, si ce n'est que la salle informatique mobilise un appareil pour quelques machines alors que si elles étaient situées dans un même lieu, exigeant de passer par un même point d'accueil, d'orientation et de contrôle, le service s'en trouverait amélioré et ce à charge de personnel égale. De ce constat, a émergé l'idée d'une plate-forme de services à valeur ajoutée, où se trouvent réunis l'outil informatique, l'accès à la documentation sur tout type de support, les services d'assistance et d'orientation.

## Convergence d'objectifs avec la pédagogie

Cette recherche de rationalisation des moyens converge avec les objectifs de la pédagogie ; en particulier avec les projets

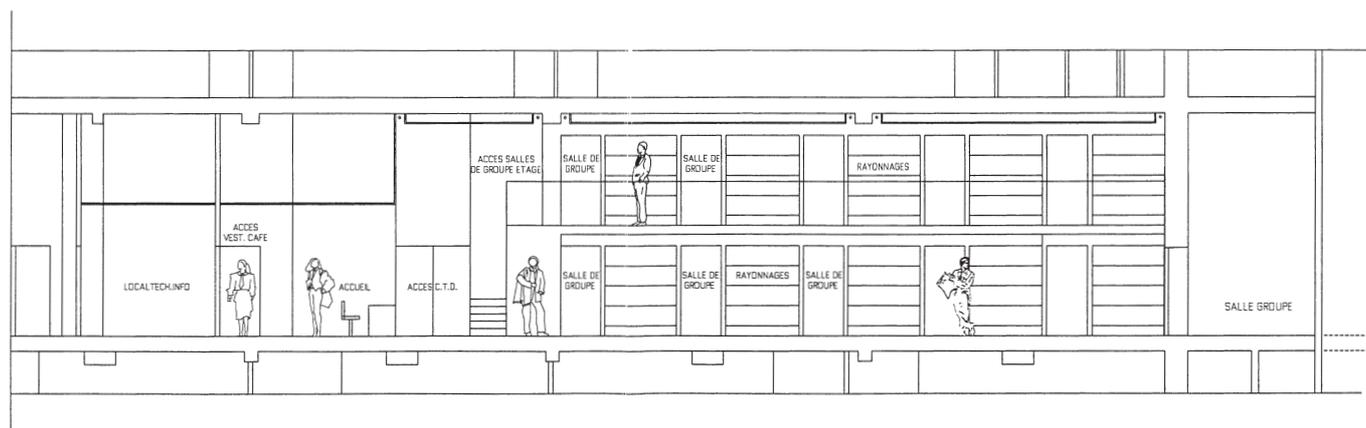
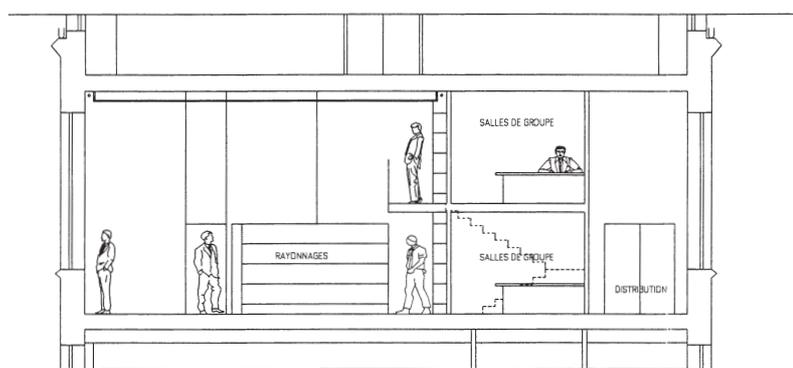
en cours de deux composantes de notre université parmi les moins bien loties en termes de locaux de bibliothèque.

L'unité de formation et de recherche d'odontologie – l'UFR d'Odontologie – a mis en chantier une révision de ses stratégies de formation dont l'objectif est de rendre l'étudiant plus autonome dans l'acquisition des connaissances. Pour cela, elle a exprimé le besoin de disposer d'un vaste espace regroupant toutes les ressources documentaires, sur tous supports, des locaux permettant le travail en groupe (2 à 8 places). Ces «alvéoles» devant être situés de façon à permettre la consultation de documents papier et l'accès aux données numériques en ligne ou implantées sur un serveur local. Cette plate-forme doit aussi permettre de conduire des actions de formation à l'informatique et au traitement de l'information pour tous les partenaires de l'UFR – étudiants, enseignants, chercheurs, personnels IATOS, consultants extérieurs... Le projet intégrant même la possibilité d'accéder à des outils d'autoformation, tutorée ou non, doit permettre à l'étudiant d'acquérir et vérifier ses acquis selon ses disponibilités, aussi bien pour certains modules que pour les langues. Autre caractéristique commune avec le second projet : l'importance accordée à l'analyse et au traitement de l'image statique ou en mouvement. De ce fait, pédagogie, recherche, service audiovisuel, service informatique et bibliothèque sont conduits à travailler étroitement ensemble, organiser leur travail en étroite coordination, faire partie de la même équipe. Cette modification dans l'organisation se matérialise dans le fait de partager très concrètement les mêmes espaces. L'intégration devient visible, palpable, inscrivant dans les murs de nouvelles modalités de fonctionnement. L'organisation de l'espace les renforce et contribuera certainement à les pérenniser.

## Espaces partagés

L'UFR des sciences du sport – STAPS – confrontée à des problèmes documentaires importants (absence de bibliothèque pendant quelques années, dégâts des eaux), a été conduite, au moment de l'intégra-

APS du CTD de l'UFR de STAPS  
Coupes du Centre technique documentaire de l'UFR de STAPS – Université René-Descartes – Paris V  
Avant projet sommaire  
Éch. : 1/200  
Architectes : Mouchot et Primard ; BET : CETBA



CENTRE TECHNIQUE DE DOCUMENTATION  
COUPES . Ech: 1/100 ème

tion de la bibliothèque au service commun de la documentation, à des interrogations et une démarche semblable. La réflexion sur ce que pourrait être un *Centre technique documentaire* a pris un tour très concret du fait d'une réorganisation des locaux rendue indispensable pour la mise en conformité de ce bâtiment vétuste et dégradé. L'équipe enseignante met du baume au cœur des bibliothécaires quand elle exprime le souhait que «la documentation soit considérée comme un outil pédagogique et partie des capacités de la composante» et que la «collaboration bibliothécaires/enseignants doit se

retrouver à chaque étape charnière de la pédagogie et doit se vivre comme un relais des uns vers les autres dans les 2 sens». L'appropriation de l'outil documentaire est totale, du moins dans son expression, quand il est souligné que **la politique documentaire ne peut exister sans la participation du corps enseignant.**

## Un assemblage de cellules

Comme cela arrive souvent, le premier parti n'est pas le premier arrivé. Pour l'odontologie, le projet est lié à une nou-

velle implantation au sein de notre université, qui devrait voir le jour prochainement. Le *projet STAPS* commence à prendre forme. Les architectes en sont à la définition de l'APS, l'avant projet sommaire (voir ill.). Ainsi les CTD, le centre des techniques documentaires doit occuper l'ensemble d'un «plateau». C'est-à-dire, compte tenu de la configuration du bâtiment, l'espace continu disponible le plus ample. L'aménagement privilégie les petites salles de travail en groupe pouvant accueillir de deux à cinq personnes ; des espaces de lecture traditionnels sont tous également câblés de façon à .../...



Illustration tirée du Dentiste à la carte de Yvette et Yvon Israel  
Le dessin est de Slobodan.  
Section Odontologie du SCD de Paris 5

pouvoir évoluer si besoin. Deux salles informatiques de 20 et 40 places sont apposées à cet ensemble. Elles sont accessibles à partir des circulations générales du bâtiment quand elles sont utilisées pour un cours et le reste du temps en passant par l'accueil général. Les bureaux et ateliers techniques (traitement des documents, informatique et audiovisuel/multimédia) sont rassemblés de façon à créer un esprit d'équipe entre personnels de statut (enseignants, bibliothécaires, IATOS) et rattachement administratif (SCD, UFR, services généraux) distincts.

L'accueil est conçu comme un point particulièrement sensible du dispositif car il doit remplir des fonctions de communication de tous types de documents (papier, vidéo, numérique) mais également de matériel (portables, caméras, vidéoprojecteurs, etc.), ainsi que de réception et d'orientation pour tous les types d'utilisateurs de cet espace. Cette complémentarité de services est conçue de manière à optimiser les ressources humaines pour faire coïncider, autant que possible, les heures d'ouverture du centre avec celles du bâtiment.

## Un renforcement des missions

Dans cette nouvelle configuration spatiale où un même espace est utilisé pour la recherche documentaire, le travail en groupe ou individuel accompagné pédagogiquement, la réalisation d'exercices en auto-formation ou d'entraînement, la réalisation de documents écrits ou multimédia, où un même lieu est salle de cours ou bibliothèque selon les heures, les limites spatiales et administratives de la bibliothèque deviennent floues. Sortie des murs, décloisonnée administrativement, mais fragmentée intérieurement, où les grandes salles de la bibliothèque-cathédrale sont remplacées par des alvéoles, la bibliothèque perdra-t-elle son âme? Rien n'est moins sûr : les missions essentielles du bibliothécaire – mutualisation, organisation et mise à disposition de la documentation sur tous supports – s'en trouvent renforcées.

Nous attendons, dès novembre, du système universitaire de documentation, qu'il nous aide aussi, à sa façon, à remplir ces missions.

Jérôme Kalfon

 kalfon@bu.univ-paris5.fr

Pierre Daumard, président de l'Université René-Descartes

Jérôme Kalfon, directeur du SCD

SCD © 01 42 22 70 82 ☎ 01 45 49 96 71

📍 49 rue des Saints-Pères 75006 PARIS

# La conquête Au SCD de Marne-la-Va

## Une université du troisième type

L'Université de Marne-la-Vallée, l'UMLV, est plus l'université de province la plus près de Paris qu'une université parisienne, à la fois par sa culture et son recrutement, bien qu'elle ait été créée il y a 10 ans par une délocalisation d'équipes de recherche de l'Université de Paris 7. De cette origine elle garde, encore aujourd'hui, une originalité où domine la recherche même si l'université a profondément évolué avec ses 9 000 étudiants. La nature des origines de l'université explique très largement l'organisation de sa documentation et le champ de ses applications.

**Un SCD sans BU.** L'université n'a pas considéré la construction d'une bibliothèque universitaire comme une priorité. En effet, la proximité des grandes bibliothèques scientifiques parisiennes et la faiblesse des effectifs étudiants ont induit la création de petites bibliothèques de proximité dans des locaux aménagés dans les bâtiments de l'université. L'inconvénient de cette situation, c'est l'extrême dispersion des locaux de bibliothèque en petites surfaces (11 bibliothèques pour des surfaces d'environ 250 m<sup>2</sup> chacune) difficiles à aménager et consommatrices de personnels. L'avantage par contre, c'est que toutes ces bibliothèques sont intégrées dans une organisation unique et qu'il n'existe pas d'autres bibliothèques ou systèmes documentaires que le Service commun de la documentation. Toutes les procédures d'acquisition et de traitement des documents sont centralisées, quelque soit la source du financement des acquisitions. Aussi, était-il naturel que l'introduction des ressources électroniques soit mise en œuvre par le Service commun de la documentation, qui a le monopole de l'élaboration et de l'exécution de la politique documentaire.

**U3M : construire un «pavillon témoin»**  
Après l'aménagement d'une bibliothèque dans un restaurant universitaire, l'année 2001 lance la programmation d'une construction de la BU centrale qui s'impose. Ce sont les étudiants qui, les plus concernés, s'impatientent et revendiquent

# de nouveaux territoires

## Ilée

quent cette bibliothèque programmée, déprogrammée, reprogrammée huit ans après. Malheureusement, par l'addition des volontés a minima de l'université et de l'État, le plan U3M pour Marne La Vallée accouche d'une souris – 65 MF. La première tranche ne sera donc pas une bibliothèque centrale mais développera les services internes, les espaces multimédia, une salle de formation et une salle de «référence» en une sorte de «bibliothèque témoin» où la qualité et la convivialité des lieux remplaceront la quantité.

Vers un second pôle universitaire à Marne-la-Vallée. Alors que le premier pôle de l'UMLV sur le campus de la Cité Descartes va bientôt atteindre sa maturité (10 000 étudiants), l'université va créer, début 2002, une nouvelle implantation à Serris, à l'autre bout de la ville nouvelle. La documentation va donc y développer une nouvelle salle de bibliothèque délocalisée qui sera consacrée aux arts du spectacle et à l'histoire de l'art, en particulier le cinéma et les nouvelles technologies associées. Le partage des collections entre les deux sites de l'UMLV n'est pas sans susciter des polémiques chez les enseignants et des problèmes pour les étudiants.

## Les enjeux pour le SCD

### L'envergure des compétences du SCD

L'UMLV a, dès le début, mis particulièrement l'accent sur l'utilisation des NTIC pour l'enseignement avec l'objectif de modifier la pédagogie dans ce contexte. Aussi, la gestion technique des installations des amphithéâtres (sonorisation et multimédia), les systèmes de visioconférence ont tôt incombés à un service spécialisé qui a été intégré dans le service commun de la documentation il y a quelques années, à l'occasion du projet de campus numérique. Dans ce contexte se sont les bibliothèques qui prêtent le matériel portable – micros HF, PC portables, vidéoprojecteurs.

Les compétences du service commun de la documentation se sont étendues à la mise en place du système d'information du campus numérique (PELLEAS), à la gestion du web de l'université, à la créa-

tion de documents multimédia, à la réalisation de documents de présentation et de promotion de l'université et de ses composantes. Bénéficiant d'une équipe de saisie et de mise en forme de documents, le Service commun de la documentation s'est lancé récemment dans l'édition universitaire. C'est dans ce cadre que le SCD met en place le dépôt électronique des thèses, qui est devenu obligatoire depuis février 2001.

**PELLEAS pour tous.** Le projet de plate-forme de gestion des documents électroniques pour le campus universitaire est en cours de développement. Il doit réaliser l'intégration des ressources électroniques des universités (Reims et UMLV) et des écoles d'ingénieur et laboratoires de recherche du campus de la cité Descartes (Polytechnicum de Marne-la-Vallée). Cette plate-forme doit servir à la recherche comme à l'enseignement pour développer le «e-learning» et constituer la base intégrée des documents électroniques achetés ou produits par les partenaires. Cette plate-forme sophistiquée, qui fédère également l'interrogation de fichiers de ressources externes ou internes comme l'OPAC des bibliothèques, est réalisée par la société Jouve, dans le cadre d'un projet pilote subventionné par la sous-direction des bibliothèques et de la documentation pour être transposable dans toute autre université intéressée, à un coût négligeable.

**Une organisation originale du SCD.** Le service commun de la documentation a dû prendre en compte les missions très larges que lui a confié l'université et les intégrer dans une organisation cohérente. Le service commun de la documentation n'est pas organisé en sections, il ne l'a jamais été. Toutes les fonctions sont assurées par des départements fon-

ctionnels, où sont centralisées les fonctions techniques et la gestion des salles de lectures (personnel et équipement). Les fonctions de développement des collections et de formation des utilisateurs sont organisées en trois pôles disciplinaires. Un département de l'édition électronique et du web rassemble toutes les fonctions de création et de support audiovisuel et multimédia.

L'enjeu du second semestre 2001 devrait être l'intégration des procédures de traitement des documents électroniques et sur support (papier, cassettes, cédéroms...) selon une philosophie de «lignes de produit».

**Des projets en dépit de l'absence de ressources humaines.** Le service commun de la documentation de Marne-la-Vallée a réussi la gageure de changer deux fois de système informatisé de gestion de bibliothèque en 18 mois (passage du SIGB MultiLis au SIGB TAOS de chez DRA) tout en assumant une expérience, commandée par l'ABES, de catalogage comparé des ressources électroniques en format Unimarc et en Dublin Core, grâce à l'investissement des personnels. Malheureusement, pour le passage au système universitaire de documentation la situation n'est plus la même : il manquera quatre sur cinq des personnes titulaires dans le service du catalogage, au moment de la formation.

De plus, c'est sur ce même personnel que doit se fonder le traitement des documents numériques dont les thèses. Le SCD compte malgré tout mener son étude d'intégration des services techniques.

Enfin, le Service commun de la documentation participera activement, dès la rentrée, avec la collaboration des enseignants en gestion et sciences économiques, à une expérience d'utilisation des documents électroniques pédagogiques à destination des étudiants de 1er cycle. Ces documents, produits par les éditeurs du groupe Vivendi, compléteront l'offre interne de cours produits par les enseignants avec l'aide technique et scientifique du service commun de la documentation.

*Dominique Perrin*  
*Président de l'université*  
*Christian Lupovici*

*Directeur du SCD*

SCD ☎ 01 60 95 76 01 📠 76 09

📍 5 bd Descartes – Champs-sur-Marne  
77454 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2

*Christian Lupovici*  
✉ lupovici@univ-mlv.fr

Dans le courrier des lecteurs d'*Arabesques*, étudiants, enseignants, chercheurs ou conservateurs demandent la publication de «listes d'ouvrages indispensables dans une bibliothèque spécialisée» ou de «sites web utiles au premier chef, dans tels domaine, discipline et autre aire culturelle». Donc, pour commencer\* – et pour l'été –, l'Amérique latine...

# America America

## Adresses électroniques pour l'Amérique... latine

De nombreux organismes et diverses institutions se consacrant à l'Amérique Latine, d'origine latino-américaine,

et de documentation sur l'Amérique latine, mais aussi un répertoire de sites utiles pour les chercheurs en sciences sociales ainsi que la catalogue de la *Bibliothèque Pierre Monbeig*.

### Le Pôle Amérique latine de Toulouse

<http://www.univ-tlse2.fr/amlat/>

Le site toulousain décrit les structures d'enseignement et de recherche sur l'Amérique latine à Toulouse ainsi que les publications spécialisées.

Le Centre de documentation sur l'Amérique latine (CEDOCAL) propose en ligne

### Trois portails américains

#### 1 Latin American Network Information Center – LANIC <http://lanic.utexas.edu>

Serveur latino-américaniste de l'université d'Austin (Texas), très complet, riche de 15 000 liens, avec possibilités d'entrée par pays, par mot-clé et par rubrique : économie, éducation, gouvernement, sciences humaines, internet et réseaux, bibliothèques, médias, sports, voyages, ressources régionales, sciences sociales, société, culture, développement.

#### 2 Internet Resources for Latin America <http://lib.nmsu.edu/subject/bord/laguia/>

Compilation de Molly Molloy, New Mexico State University Library. Répertoire exhaustif des serveurs, des banques de données, des listes de discussion et de diffusion concernant l'Amérique latine disponibles sur internet.

#### 3 Carrefour Amérique Latine

<http://cal.fsa.ulaval.ca>

Le plus grand site internet canadien sur l'Amérique latine, offrant l'actualité politique quotidienne des pays d'Amérique latine à partir des grands quotidiens internationaux, des informations par pays et des liens vers la presse.

### La presse latino-américaine

Trois serveurs spécialisés très complets permettent de localiser les journaux (presse écrite audio ou télévisuelle) latino-américains sur le réseau et de les consulter en ligne ; le contenu accessible varie en fonction des titres.

#### Mundo latino

<http://www.mundolatino.org/prensa>

#### Carrefour Amérique latine

<http://cal.fsa.ulaval.ca/presse/presse.html>

#### ABCKiosko <http://abckiosko.com/>

Une banque de données réalisée en Espagne recense les articles sur l'Amérique latine publiés en Espagne depuis 1993 :

ALPE (*America Latina en la Prensa Española*) <http://pci204.cindoc.csic.es>

nord-américaine ou européenne, sont présents sur internet avec des systèmes d'information spécialisés sur l'aire culturelle latino-américaine. Pour aider les internautes à naviguer sur le net en direction de l'Amérique latine et leur faciliter l'accès aux ressources électroniques latino-américanistes, voici une sélection de sites utiles pour la communauté universitaire.

### Principales portes d'entrée françaises

#### Le Réseau Amérique latine

<http://www.reseau-amerique-latine.fr>

Ce GIS – groupement d'intérêt scientifique – réunissant les principaux centres universitaires et de recherche sur l'aire culturelle latino-américaine informe sur les banques de données spécialisées sur l'Amérique latine, présente un calendrier des manifestations scientifiques, réalise un bulletin électronique de sommaires des principales revues publiées en France et oriente l'utilisateur vers des sites spécialisés

#### L'Institut des hautes études de l'Amérique latine de Paris

<http://www.iheal.univ-paris3.fr>

Ce site présente les activités d'enseignement, de recherche et d'édition menées dans le cadre de l'Institut et du Centre de recherche

Un portail européen. Le Réseau européen de documentation et d'information sur l'Amérique latine – REDIAL. Cette association, qui regroupe 35 institutions européennes, offre sur son site des liens vers la plupart des centres européens spécialisés sur l'Amérique latine, un index des ressources électroniques sur l'Amérique latine «América latina en Internet», une liste de diffusion et les sommaires récents des revues européennes publiées sur l'Amérique latine. <http://www.red-redial.org>

#### Le Centre de recherche sur les Mondes américains

<http://www.ehess.fr/cerma>

Le site du CERMA, à l'École des hautes études en sciences sociales, valorise la production scientifique de ses chercheurs, historiens et anthropologues et propose des comptes rendus d'ouvrages, une revue électronique «Mundo Nuevo Nuevos Mundos», ainsi qu'une sélection de sites américanistes utiles pour les historiens.

Les sommaires récents des revues qu'il reçoit régulièrement.

## **Banques de données et catalogues bibliographiques**

 <http://www.reseau-amerique-latine.fr>  
**Bibliographie francophone sur l'Amérique latine.** La banque de données bibliographiques francophones sur l'Amérique latine, réalisée par le Réseau Amérique latine, comprend les ouvrages, thèses, articles de périodiques, documents de travail produits en France depuis 1980.

Elle est accessible sur le cédérom FRANCIS dans les bibliothèques universitaires (domaine Amérique latine) jusqu'en 1997 et sur le serveur du Réseau Amérique latine depuis 1998.

 <http://www.reseau-amerique-latine.fr>  
**Banque des banques de données européennes sur l'Amérique latine.**

Ces banques de données identifiées et décrites par le Réseau Amérique latine peuvent être spécialisées sur l'Amérique latine (comme le catalogue du CADIST de Bordeaux spécialisé sur les langues, littératures et civilisations des pays d'Amérique latine : <http://babord.u-bordeaux.fr/cadist/cadist.html>) ou bien être généralistes et contenir des informations sur l'Amérique latine.

 <http://lanic.utexas.edu/la/region/library/>  
**Catalogues de bibliothèques.**

Les catalogues des bibliothèques d'Amérique latine présentes sur internet ainsi que ceux des autres bibliothèques au monde possédant des fonds importants sur l'Amérique latine sont répertoriés – Benson Latin American Collection de l'université d'Austin, Handbook of Latin American Studies de la Bibliothèque du Congrès, Bibliothèque nationale d'Espagne...

 <http://www.red-redial.org/producto.htm>

**BASE DE DATOS REDIAL-TESIS Thèses sur l'Amérique latine.** Les thèses soutenues en Europe sur l'Amérique latine depuis 1980 sont accessibles sur le serveur espagnol du réseau européen sur l'Amérique latine.

## **Les revues**

**Sommaires.** Les sommaires des principales revues françaises en sciences humaines et sociales consacrées à l'Amérique latine sont présentés sur le serveur du Réseau Amérique latine.

 <http://www.reseau-amerique-latine.fr>

Les sommaires des principales revues européennes publiées sur l'Amérique latine sont accessibles sur le serveur du REDIAL.

 <http://www.red-redial.org/revistas/index.htm>

Les sommaires récents des revues sur l'Amérique latine reçues au CEDOCAL, le centre de documentation sur l'Amérique latine de l'université Toulouse II concernent 200 titres.

 <http://www.univ-tlse2.fr/amlat/Sommaires/index.htm>

**Bases de données d'articles.** Pour accéder sur internet gratuitement au contenu de 1 200 revues latino-américaines spécialisées en sciences humaines et sociales, consulter CLASE – Citas Latinoamericanas en Ciencias Sociales y Humanidades

 <http://www.dgbiblio.unam.mx>

C'est une base de données de dépouillement des périodiques d'Amérique latine réalisée depuis 1979 par l'Université nationale autonome de Mexico. Possibilité d'interrogation par auteur, par titre de revue, par titre d'article, par thème... Sur abonnement, accès à la base de données nord-américaine HAPI (400 titres de revues depuis 1970 : 32% des titres venant d'Amérique du Sud, 28% des États-Unis et du Canada, 16% du Mexique et 12% d'Europe)

 <http://hapi.gseis.ucla.edu>

**Revue électronique.** 200 titres de revues, avec liens vers le texte intégral ou vers les sommaires, sont répertoriés sur le serveur de l'Université de Tulane (USA)

 <http://www.tulane.edu/~latinlib/revistas.html>

 **Les statistiques.** Des statistiques sont disponibles sur le site de l'Université d'Austin, ainsi que sur celui de la CIA pour les données politiques, économiques et démographiques de tous les pays.

 <http://www.lib.utexas.edu/la/region/statistics>

 <http://www.odci.gov/cia/publications/factbook/>

 **Les cartes.** Le site cartographique de référence est la Perry Castañeda Library.  
[http://www.lib.utexas.edu/Libs/PCL/Map\\_collection/Map\\_collection.html](http://www.lib.utexas.edu/Libs/PCL/Map_collection/Map_collection.html)

M. Bincaz

Michèle Bincaz – secrétaire générale du Réseau Amérique latine

 [bincaz@univ-tlse2.fr](mailto:bincaz@univ-tlse2.fr) - ☎ 05 61 50 43 88 📠 49 25

📠 GIS Réseau Amérique latine - Maison de la recherche 31058 TOULOUSE

*Le Réseau Amérique latine*, présidé par Yves Saint-Geours (EHESS), a le statut de GIS – groupement d'intérêt scientifique – depuis 1999.

\* Des listes diverses ont déjà été publiées dans différents n° d'*Arabesques* ; ainsi dans le n° 22, p. 7, sous le titre «Ciné sur sites», on trouve une quinzaine d'adresses de sites consacrés au cinéma.

### *Titres de périodiques en texte intégral*

*Ancient Mesoamerica* – USA. *Bulletin of Latin American Research* – Royaume-Uni.

*Frontera Norte/Sur* – Mexique. *Infopress*

*Centroamericana* – Guatemala.

*Pensamiento Propio* – Nicaragua.

*Proceso* – Mexique

 **Les libraires et éditeurs.** Pour acheter des ouvrages en ligne et consulter des catalogues d'éditeurs, le serveur LANIC donne accès à des catalogues de libraires et d'éditeurs américains spécialisés sur l'Amérique latine et consultables par pays.

 <http://lanic.utexas.edu/world/publish/>

Le moteur de recherche LEER permet de rechercher des ouvrages en espagnol et de connaître les libraires et éditeurs où se les procurer. <http://www.leer.nisc.com>

 **Les listes de discussion.** Une liste régulièrement mise à jour des listes de discussion sur des thèmes ou des pays est disponible sur le répertoire de l'Université du Nouveau Mexique.

 <http://lib.nmsu.edu/subject/bord/laguia/>

Le mode d'emploi pour s'inscrire à ces listes est indiqué sous chacune des adresses recommandée.

## Le CA de l'ABES

«1. Quatre membres de droit  
décret n° 94-921

- a) Le directeur chargé des bibliothèques  
[...] – MEN - DES Francine Demichel
- b) Le directeur chargé de la recherche  
[...] – MR - DR Ketty Schwartz
- c) Le directeur chargé du livre  
et de la lecture  
[...] – MCC - DLL Jean-Sébastien Dupuit
- d) Le président de la BNF  
[...] – Jean-Pierre Angrémy

2. Cinq personnalités nommées  
“pour [...] trois ans - arrêté 4 mai 2001

Daniel Boucher, président de l'université  
du Littoral

Christine Deschamps, présidente  
de l'IFLA – International Federation  
of Library Associations

Geneviève Gourdet, présidente  
de l'université de Nice-Sophia-Antipolis

Christian Lupovici, président  
de l'Association des directeurs  
de la documentation et des  
bibliothèques universitaires

Isabelle Sabatier, directrice  
du service commun  
de la documentation  
de l'université Paris-IX - Dauphine

Geneviève Gourdet est nommée  
présidente du conseil d'administration  
de l'Agence bibliographique  
de l'enseignement supérieur.”

3. Trois membres élus  
élections 6 mars 2001

- a) Un représentant des conservateurs [...] Catherine Étienne
- b) Un représentant des ... ingénieurs [...] Sylvette Salvit
- c) Un représentant des ... administratifs [...] Christiane Lagarrigue ».

## L'ABES & le CINES\*

Roger-Gérard Schwartzberg à Montpellier le 18 mai 2001

Avant son allocution et après la visite de la salle des machines du CINES, le ministre de la Recherche a assisté à différentes démonstrations. L'ABES, dont le CINES héberge les serveurs et en assure la maintenance, a présenté le système universitaire de documentation.



L'ABES au CINES le 18 mai 2001

28 mars 2000

« Sont nommés ministres : [...]

- M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale [...]
- M. Roger-Gérard Schwartzberg, ministre de la recherche. »

Cf. *Journal officiel de la République française*

\* Agence bibliographique  
de l'enseignement supérieur  
& Centre informatique national  
de l'enseignement supérieur.

Crabesques  
N° 18 page 20

## L'AFNOR

L'Afnor a quitté La Défense depuis le 28 mai.  
cf. *Les exclusives, la lettre des adhérents d'Afnor*, n° 224.

Association française de normalisation

☎ 01 41 62 80 00 📠 01 49 17 90 00 🌐 www.afnor.fr

📮 Groupe Afnor 11 avenue Francis-de-Pressensé 93571 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

## Agenda

### Juillet

 **À partir du 2**

Les bibliothèques Sibil intègrent le *Sudoc*.

### Août

 **Jusqu'au 3**

**7<sup>th</sup> WCCE – World conference on computers in education ;**

à partir du 29 juillet, à Copenhague, conférence mondiale sur l'utilisation de l'ordinateur dans l'éducation.

 **Du 16 au 25**

**IFLA 2001** à Boston –

**Massachusetts**

**LXVII<sup>e</sup> Congrès de l'IFLA – International Federation of Library Associations and Institutions ;**

thème de ce soixante-septième congrès : *Les bibliothèques et les bibliothécaires : impulser le changement à l'ère des connaissances*

Christine Deschamps, présidente de l'IFLA, est membre du CA de l'ABES. *IFLA Express* n° 1, 2001 : «Les cinq langues de travail [...] (sont) l'anglais, le français, l'allemand, le russe et l'espagnol.»

### Septembre

 **Du 3 au 7**

**FJC 2001 – XXVIII<sup>e</sup> Forum des jeunes chercheurs** à l'Université Strasbourg I.

 **Du 13 au 15**

**XXXI<sup>e</sup> Congrès de l'ADBU – Association des directeurs de la documentation et des bibliothèques universitaires** – à Marseille.

## L'ADBU à Marseille

**L'ADBU est l'association (loi 1901)** des responsables des bibliothèques des universités françaises. Elle regroupe les directeurs des services communs de la documentation, des services interétablissements de coopération documentaire et des bibliothèques des grands établissements, les responsables des sections documentaires et les adjoints aux directeurs. L'ADBU est un lieu d'échange d'informations sur la gestion des bibliothèques, de confrontation des expériences documentaires conduites dans les universités.

Elle favorise la mise en œuvre des politiques documentaires les plus adaptées à la diversité et à l'éclatement des sites documentaires, la cohérence du développement documentaire des universités avec celui des réseaux régionaux, nationaux et internationaux, la recherche de solutions professionnelles liées aux évolutions de l'information scientifique et technique.

L'ADBU est, à cet effet, **partenaire de la Conférence des présidents d'université (CPU)** avec laquelle elle travaille à une meilleure intégration de la gestion des bibliothèques dans l'université.

Elle se veut également **l'interlocuteur privilégié des instances nationales** qui coordonnent le développement documentaire des universités.

L'association est membre de **l'IFLA\*** et participe aux travaux et aux congrès nationaux et internationaux des autres associations professionnelles. Elle est également membre de l'association ABCD, qui regroupe plusieurs associations.

L'ADBU compte un peu moins de **200 adhérents**.

**Le Congrès de l'ADBU a lieu chaque année dans une ville différente.**

Cette année, le congrès se tient à **l'Université de Provence – Aix-Marseille I**, à Marseille du 13 au 15 septembre 2001.\*\*

Dans le cadre du congrès, une journée d'études est organisée le 14 septembre sur un thème professionnel : **la préservation des documents numériques**. Cette question fera l'objet de présentations et de débats de la part de différents responsables universitaires, en particulier des présidents d'université, et des conservateurs de bibliothèque.

Pendant la durée du congrès, l'association organise un important salon professionnel réunissant les principaux fournisseurs des bibliothèques et de la documentation. Ce salon permet aux participants de s'informer sur les derniers produits disponibles sur le marché en matière de bases de données, de logiciels de gestion de bibliothèque, de mobilier spécialisé, de reliure, de reprographie, d'édition traditionnelle et électronique, de conversion de catalogue, etc.

Plus de **50 exposants** sont attendus à l'Université de Provence. L'exposition permettra aux fournisseurs de montrer leur production, leurs services et les nouveautés professionnelles.

Tous les professionnels de la documentation et des bibliothèques de France et particulièrement de la région parisienne sont invités à la journée professionnelle.

Ce congrès rassemble environ **300 participants**.

**Sont invités au congrès les responsables ministériels en charge des bibliothèques**, l'Inspection générale des bibliothèques – **IGB** –, le Conseil supérieur des bibliothèques – **CSB** –, des représentants de la Conférence des présidents d'université – **CPU** –, les collectivités locales et régionales ; et les associations-sœurs...

**L'ABCD**, Interassociation

**L'ABF**, Association des bibliothécaires français

**L'ACB**, Association des conservateurs de bibliothèques

**L'ADBDP** Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêt

**L'ADBS** Association des professionnels de l'information et de la documentation

**Le CFI**, Comité français de l'IFLA

**La FADBEN**, Fédération des associations des enseignants documentalistes de l'Éducation nationale

Sont aussi conviées les associations des agents comptables et des secrétaires généraux d'université.

La presse est également invitée : *Archimag*, *Bulletin des bibliothèques de France*, *Espace universitaire*, *Livres-hebdo*, *Observatoire de la vie étudiante*, ainsi que la presse locale et FR3. .../...

📖 Programme

📍 Grand amphithéâtre Saint-Charles  
à l'UFR de sciences de l'Université  
de Provence

📖 **Jeudi 13. Journée réservée  
aux membres de l'Association**

Allocutions de Gérard Dufour, président  
de l'Université de Provence,  
et de Christian Lupovici,  
président de l'ADBU.  
Rapport moral, rapport financier  
et rapport des vérificateurs aux comptes.

📖 **Vendredi 14. Journée d'études  
La préservation des documents  
numériques : solutions techniques,  
solutions politiques**

**Les principes techniques et  
organisationnels de la préservation  
des documents numériques,**

Catherine Lupovici,  
Bibliothèque nationale de France

**La technique d'émulation**

à la Bibliothèque royale des Pays-Bas,  
Titia Van Der Werf,

Koninklijke Bibliotheek – Pays-Bas

**La technique de transfert à la Deutsche  
Bibliothek et le partenariat**

avec Springer Verlag, Hans Liegmann,  
Die Deutsche Bibliothek – Allemagne

**L'organisation partagée**

de la préservation des documents  
numériques en Grande-Bretagne,

Maggie Jones, Project Manager,  
BL Co-Operation and Partnership

**La conservation du patrimoine  
documentaire des universités,**

Bernard Belloc, président de Toulouse I

Synthèse et clôture

par Bertrand Callenge – *Bulletin  
des bibliothèques de France* –

et Christian Lupovici, président  
de l'ADBU... et membre du CA  
de l'ABES, depuis mai 2001.



**Manuscrit des chirurgiens barbiers de Toulouse, 1517-1712.  
Université de sciences sociales – Toulouse I  
Service commun de la documentation**

📖 **Samedi 15. Allocutions**

**Bernard Belloc**, premier vice-président de la CPU

**Francine Demichel**, directrice de l'enseignement supérieur

\* L'IFLA est une fédération internationale d'associations de bibliothèques et d'institutions, qui compte 1 500 membres dans 142 pays adhérents. La présidence en est assurée par une Française, Christine Deschamps ; voir ci-dessus *Le CA de l'ABES et IFLA 2001*.

\*\* L'ADBU à Marseille

Georges Perrin, directeur du SCD de l'Université de Provence – Aix-Marseille I

✉ perrin@up.univ-mrs.fr ☎ 04 42 95 85 50 📠 85 47

📍 Chemin du Moulin-de-Testas 13626 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1

Christian Lupovici, président de l'ADBU

✉ lupovici@univ-mlv.fr ☎ 01 60 95 76 01 📠 76 09

📍 5 bd Descartes Champs-sur-Marne 77454 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2

*Agence bibliographique de l'enseignement supérieur*

*Arabesques* ↔ Sylvette Salvit ✉ salvit@abes.fr ☎ 04 67 54 84 12

**Comité de rédaction**

**F. Berthomier - É. Coulouma - G. Lambert - L. Roussel - S. Salvit**

**ABES** ☎ 04 67 54 84 10 📠 04 67 54 84 14 ✉ <http://www.abes.fr>

*Arabesques*

**Directrice de la publication**

**Sabine Barral**

**ISSN 1269-0589**

📍 25 rue Guillaume-Dupuytren BP 4367  
34196 MONTPELLIER CEDEX 5